

AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ

IAU

île de France

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Formation « Biodiversité et Territoires »

Lundi 8 Juillet 2019

FORMATION

« Biodiversité et Territoires »

La biodiversité au cœur des politiques départementales

PROGRAMME

1. Biodiversité : de quoi parle-t-on ?

Zoom sur l'état des connaissances et l'état de santé de la biodiversité en Bretagne

2. Panorama des acteurs et des compétences

3. Enjeux territoriaux : de l'analyse à l'action

Recueil d'expériences issues du concours « Capitale Française pour la Biodiversité »

4. Ateliers de co-construction autour des témoignages d'élus de collectivités infra-départementales : communes de **Saint-Aubin-du-Cormier** et **Lannion**

AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



 île de France

PHOTO LANGAGE

Choisir l'image qui évoque le plus le thème de la biodiversité et expliquer pourquoi ?

LA BIODIVERSITÉ ET SES COMPOSANTES

AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ

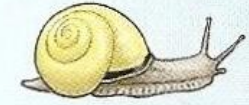


Diversité Taxonomique

Populations



5 individus différents
de la même espèce



3

Biodiversité génétique
(diversité des allèles)

Diversité Taxonomique

Populations

Espèces



Diversité Taxonomique

Populations

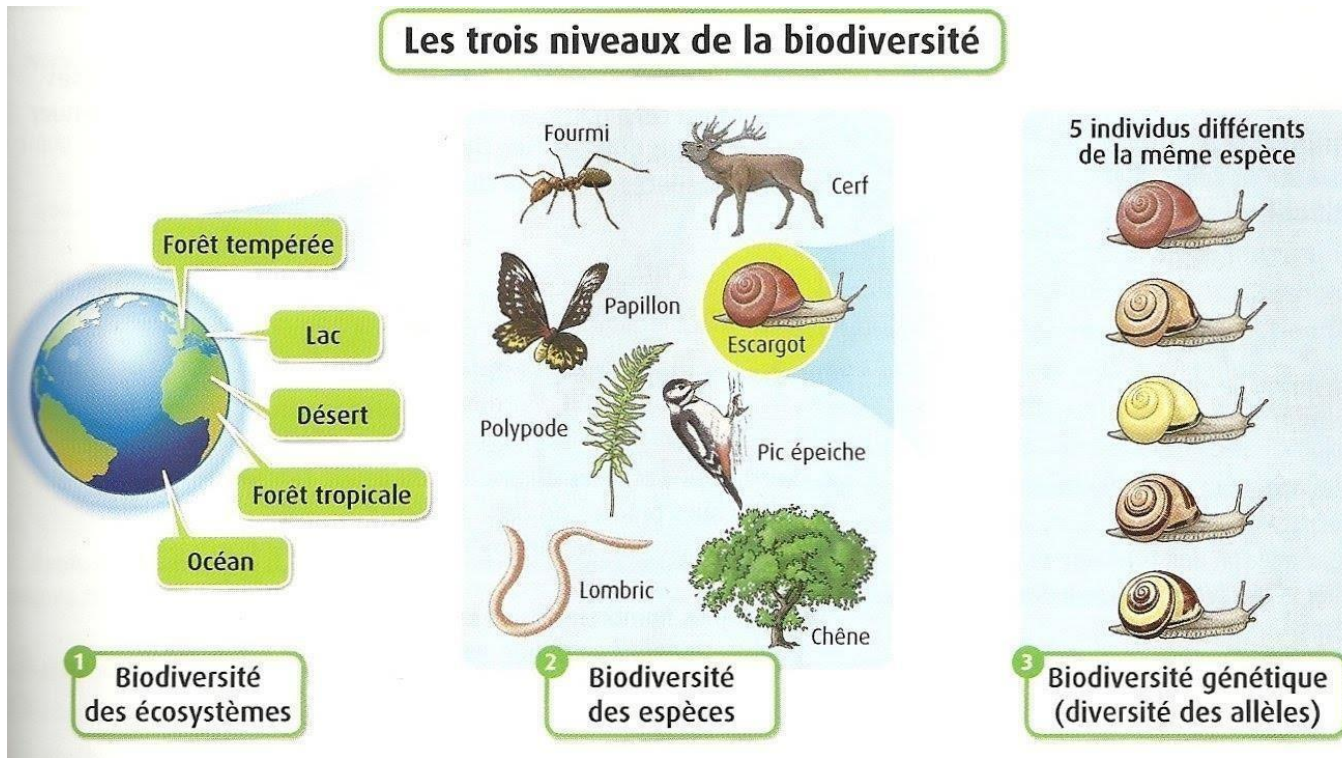
Espèces

Ecosystèmes



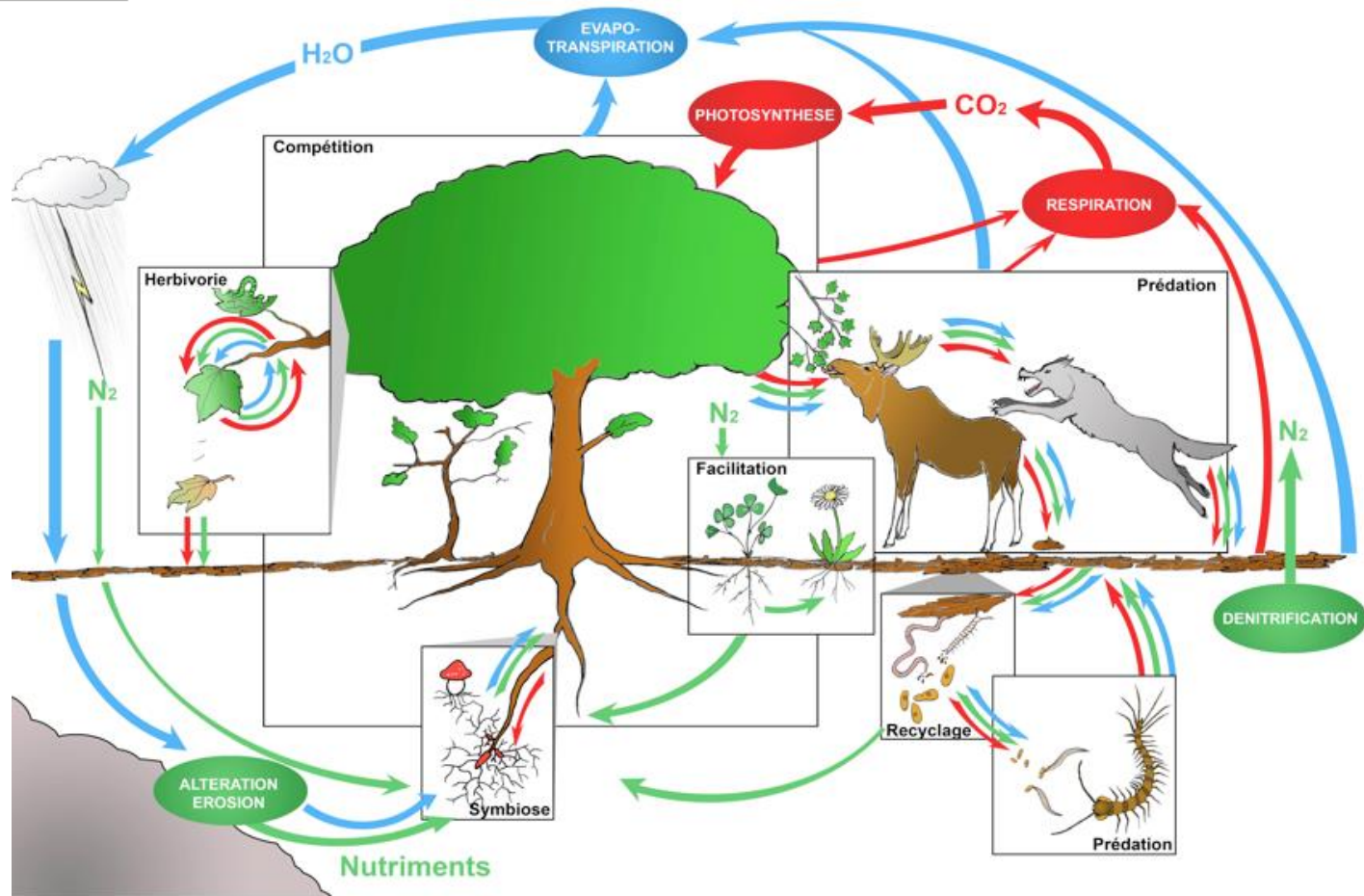
Diversité Taxonomique

Les trois niveaux de la biodiversité



Mais la biodiversité c'est aussi....

Diversité des interactions et des dynamiques



La biodiversité, c'est l'ensemble du tissu vivant de la planète et des interrelations entre toutes les composantes de ce tissu (gènes, espèces, habitats), humains compris.

Ces interactions constituent depuis toujours le socle sur lequel les sociétés humaines se sont construites.

Mots clés : gènes, espèces, habitats, interrelations, tissu vivant

LES SERVICES ECOSYSTEMIQUES

Atelier objets symboliques

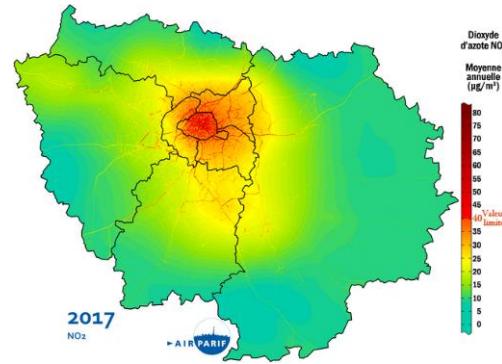
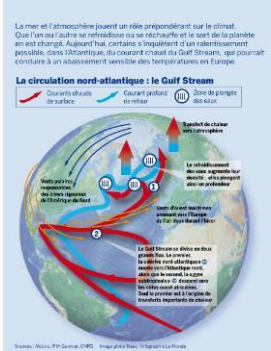
**Identifier, pour chaque objet, le service et/ou la fonction
qu'il symbolise**

LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Services d'approvisionnement



L'Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire (ou MEA pour Millennium Ecosystem Assessment)



L'Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire (ou MEA pour Millennium Ecosystem Assessment)

LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

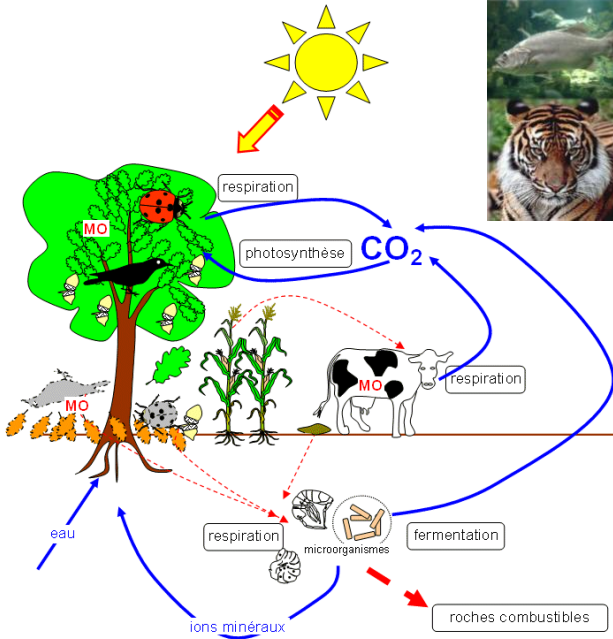
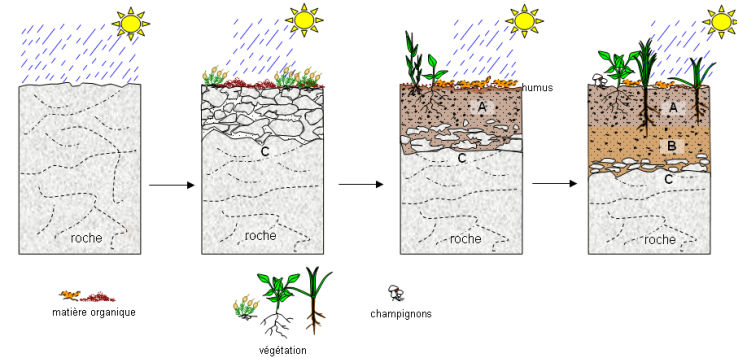
Services culturels



L'Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire (ou MEA pour Millennium Ecosystem Assessment)



formation d'un sol
-d'après diverses compilations -
Word: dissociable, modifiable et recolorisable en quelques clics



L'Évaluation des Écosystèmes pour le Millénaire (ou MEA pour Millennium Ecosystem Assessment)

À QUOI SERT la biodiversité ?

▶ ELLE EST SOURCE DE BIENS ET DE SERVICES



oxygène



nourriture



médicaments



matières
premières...



pollinisation



fertilisation
des sols



épuration
de l'eau



prévention des
inondations...

LA BIODIVERSITÉ MENACÉE ?

inspirée de l'Evil Quartet de Diamond (1985)



Perturbation des habitats

- Destruction
- Fragmentation
- Modification



UNE CLASSIFICATION DES MENACES

inspirée de l'Evil Quartet de Diamond (1985)

Perturbation des habitats

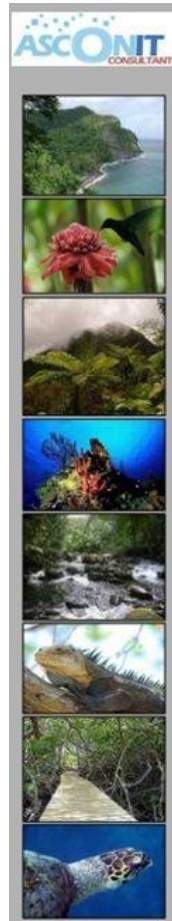
Surexploitation des ressources



inspirée de l'Evil Quartet de Diamond (1985)



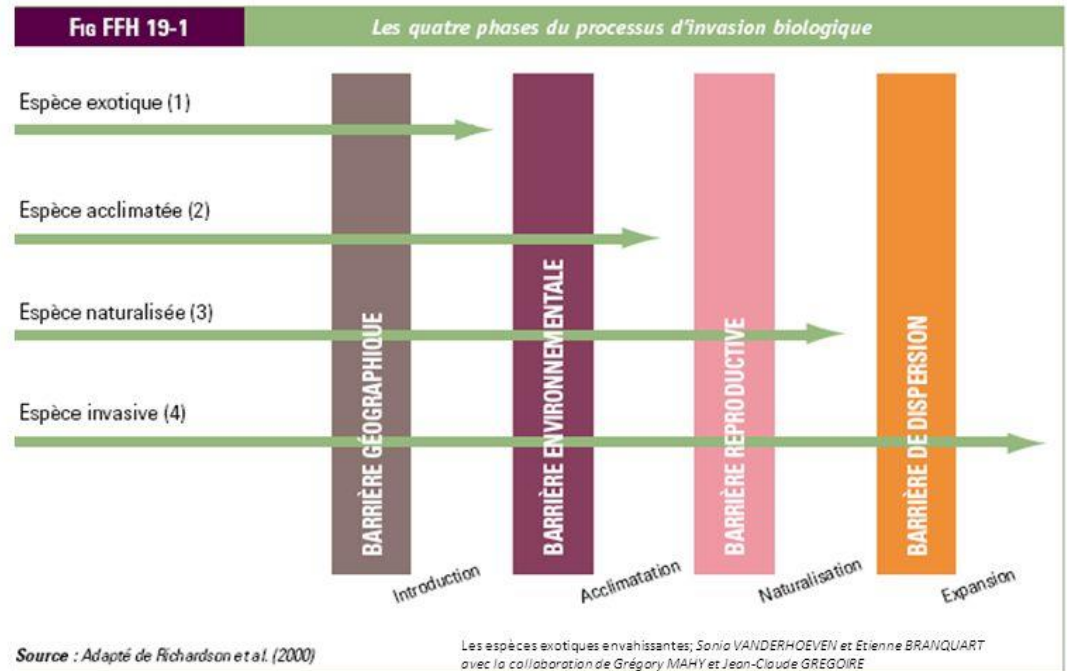
Perturbation des habitats
Surexploitation des ressources
Introduction d'espèces
(notamment en milieux insulaires)



Atelier technique des
ESPACES NATURELS

Le processus d'invasion

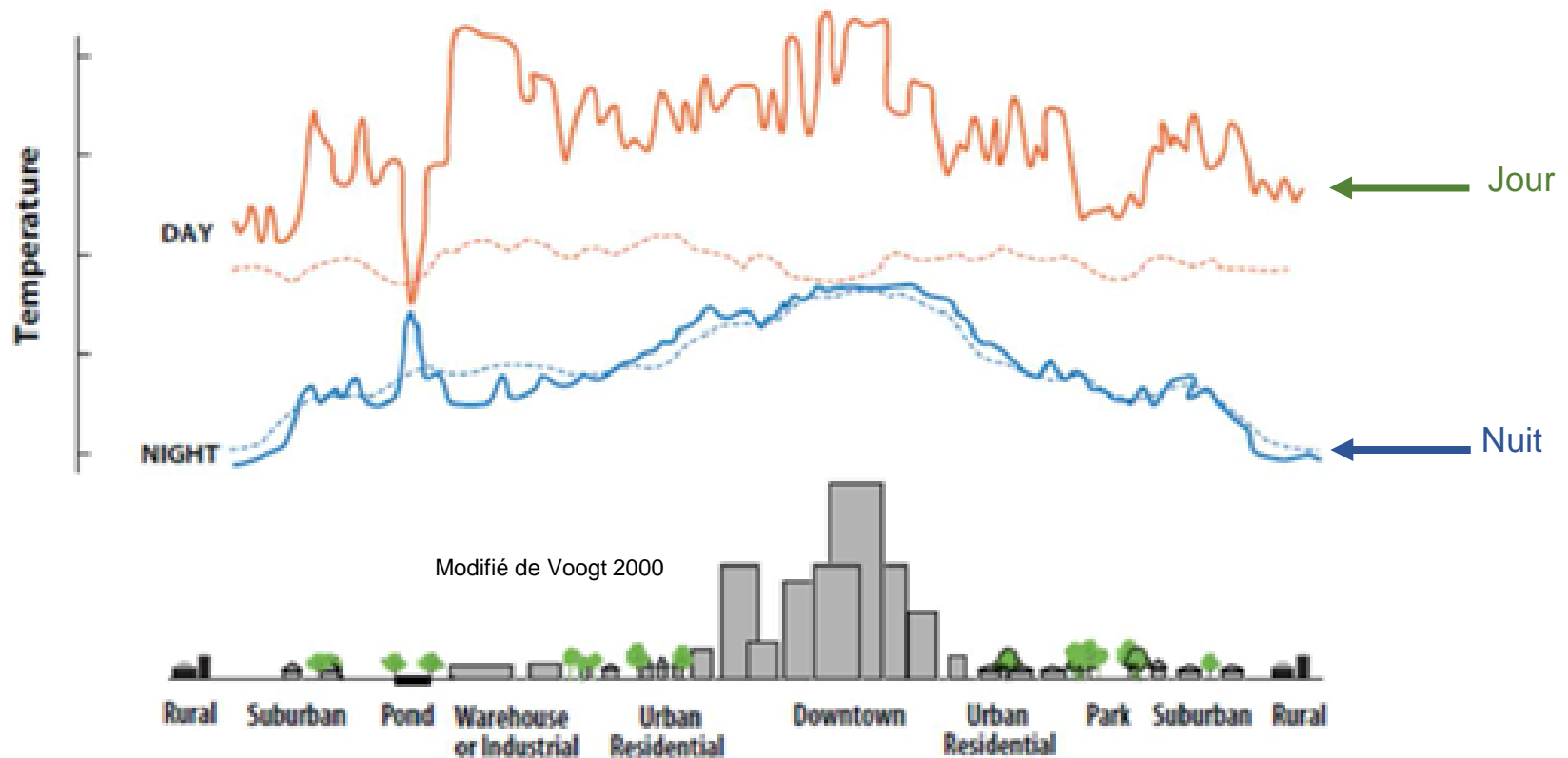
Le processus d'invasion biologique suit une séquence « introduction - acclimatation - naturalisation - invasion ». Le passage d'une étape à l'autre nécessite chaque fois le franchissement d'une barrière.



UNE CLASSIFICATION DES MENACES

inspirée de l'Evil Quartet de Diamond (1985)

- Perturbation des habitats
- Surexploitation des ressources
- Introduction d'espèces
(notamment en milieux insulaires)
- Changement climatique**



UNE CLASSIFICATION DES MENACES

inspirée de l'Evil Quartet de Diamond (1985)

Perturbation des habitats
Surexploitation des ressources
Introduction d'espèces
(notamment en milieux insulaires)
Réchauffement climatique
Les pollutions

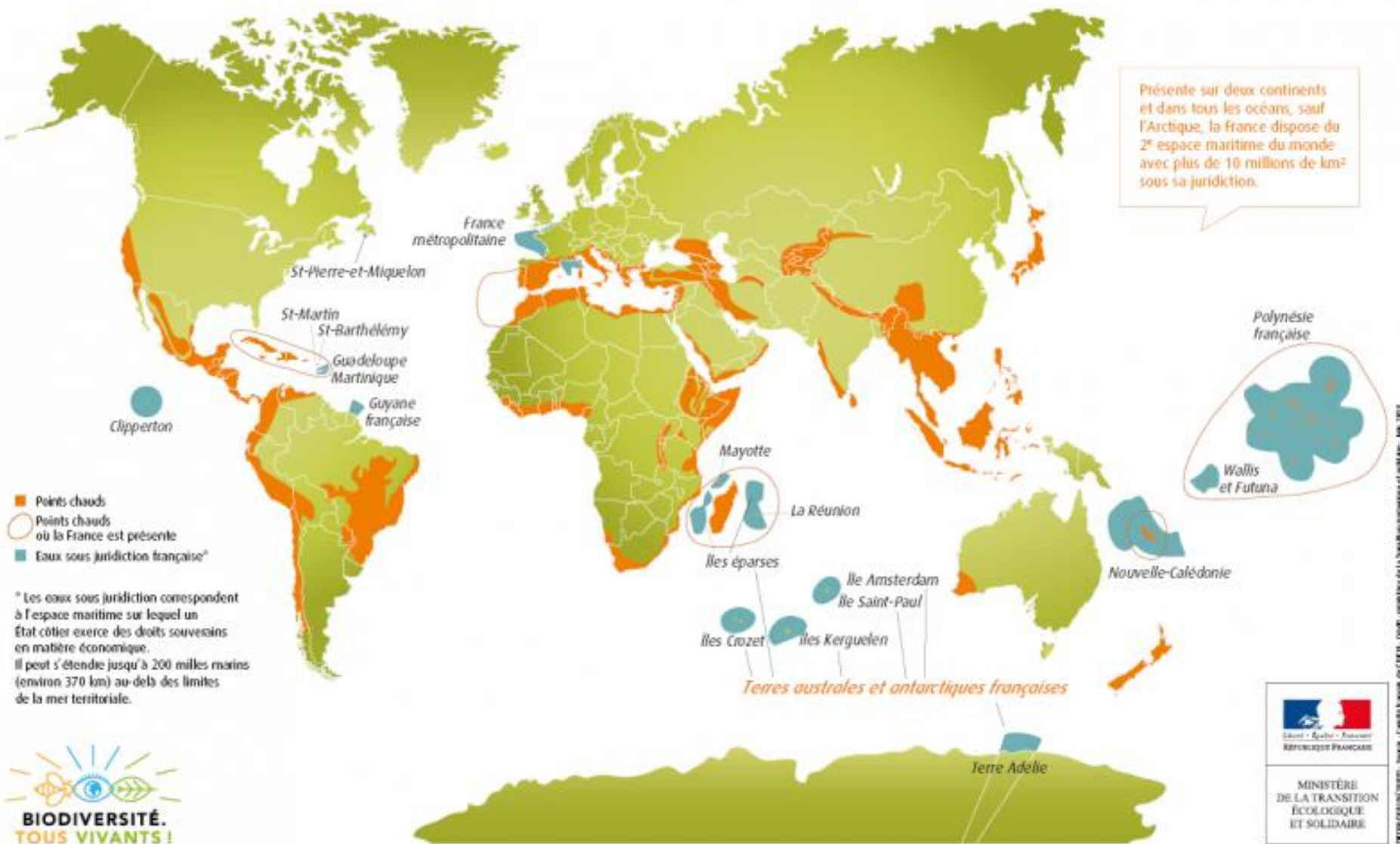
Pollution au dioxyde d'azote



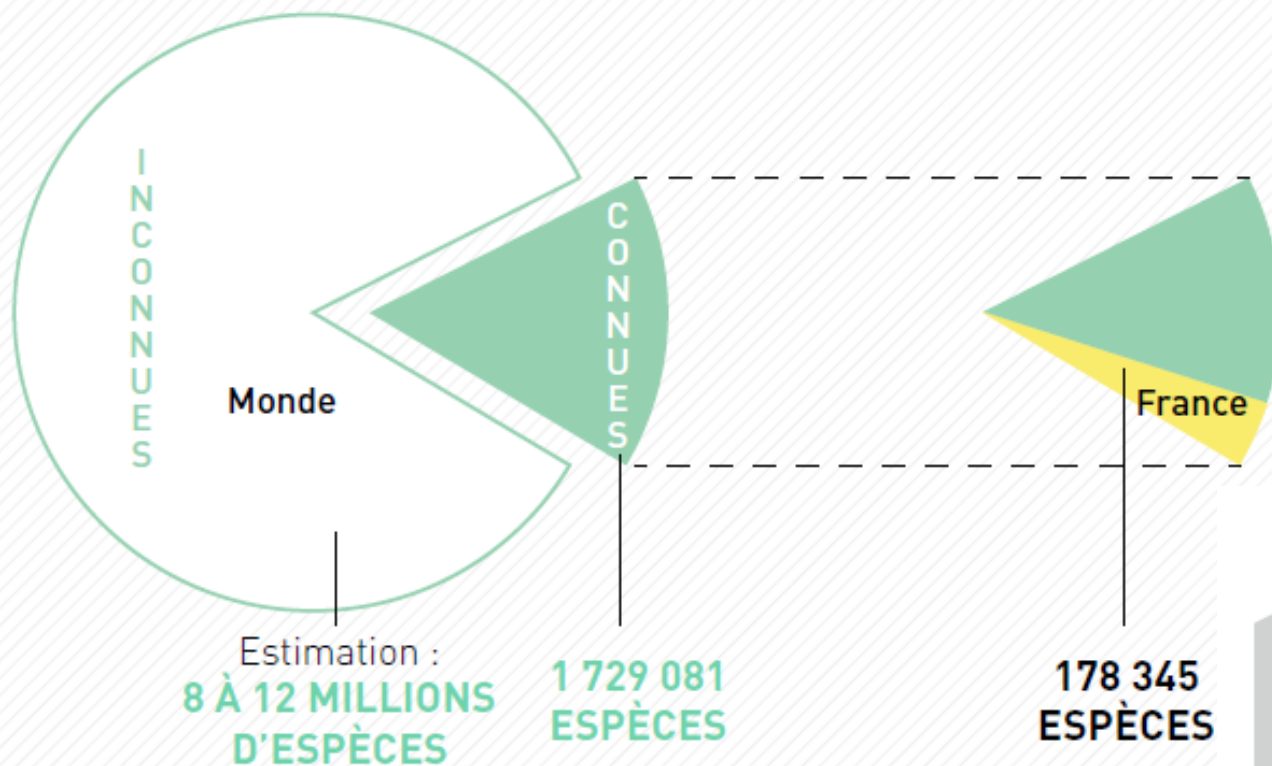
PANORAMA DE LA BIODIVERSITÉ EN FRANCE

LES TERRITOIRES FRANÇAIS ET LES POINTS CHAUDS DE LA BIODIVERSITÉ

Les points chauds de la biodiversité sont des régions très riches en espèces, mais également très menacées : chacun des 35 points chauds accueille au moins 1500 espèces endémiques et a perdu plus de 70% de sa végétation d'origine. Les territoires français se trouvent dans cinq d'entre eux.



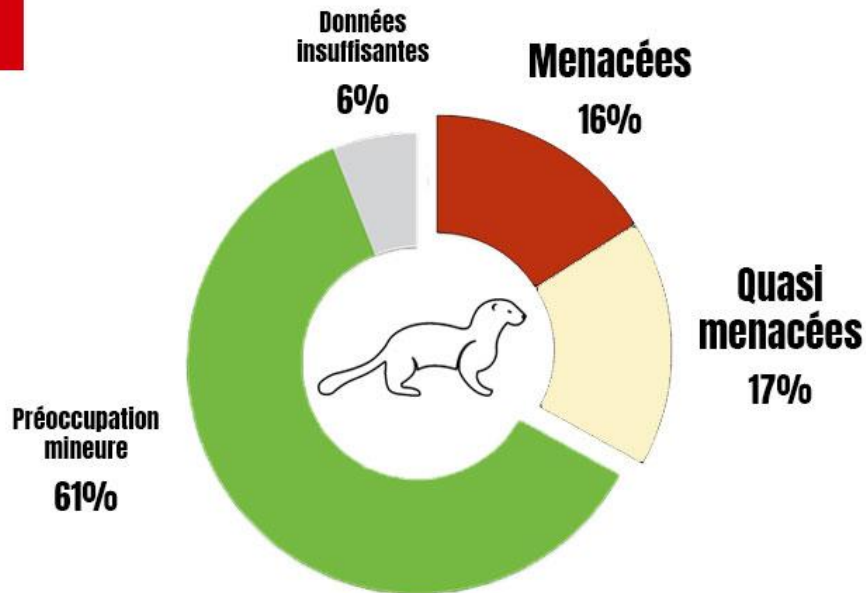
Etat de la connaissance et part des espèces Françaises dans le monde



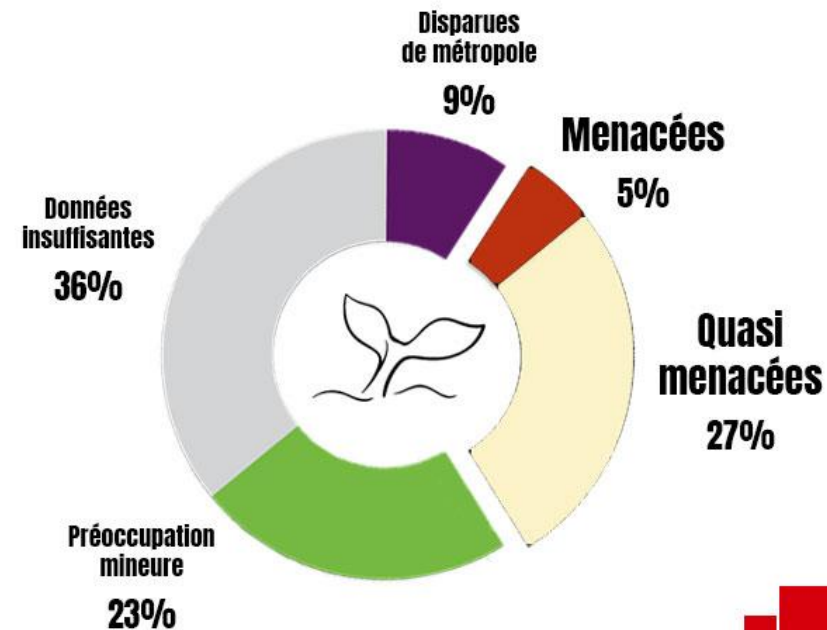
10% DES
ESPÈCES DÉCRITES
DANS LE MONDE
SONT PRÉSENTES
EN FRANCE

Une espèce de mammifère sur trois désormais menacée ou quasi menacée en France métropolitaine

La Liste rouge des espèces menacées en France



Mammifères terrestres



Mammifères marins

LA LISTE ROUGE DE LA FLORE VASCULAIRE DE FRANCE MÉTROPOLITAINE



Parmi les plantes menacées et quasi menacées,
97 sont endémiques de France métropolitaine

Nb espèces :

En danger critique

51

En danger

132

Vulnérable

238

Quasi menacées

321

Principales menaces :



Urbanisation et artificialisation des territoires



Intensification de l'agriculture

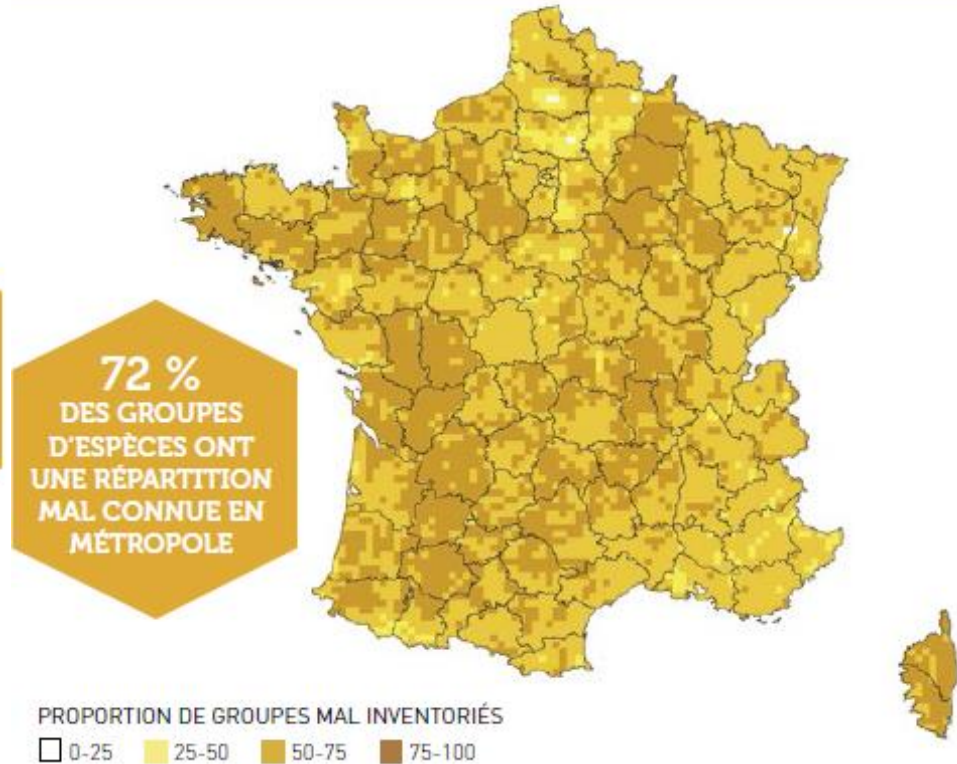
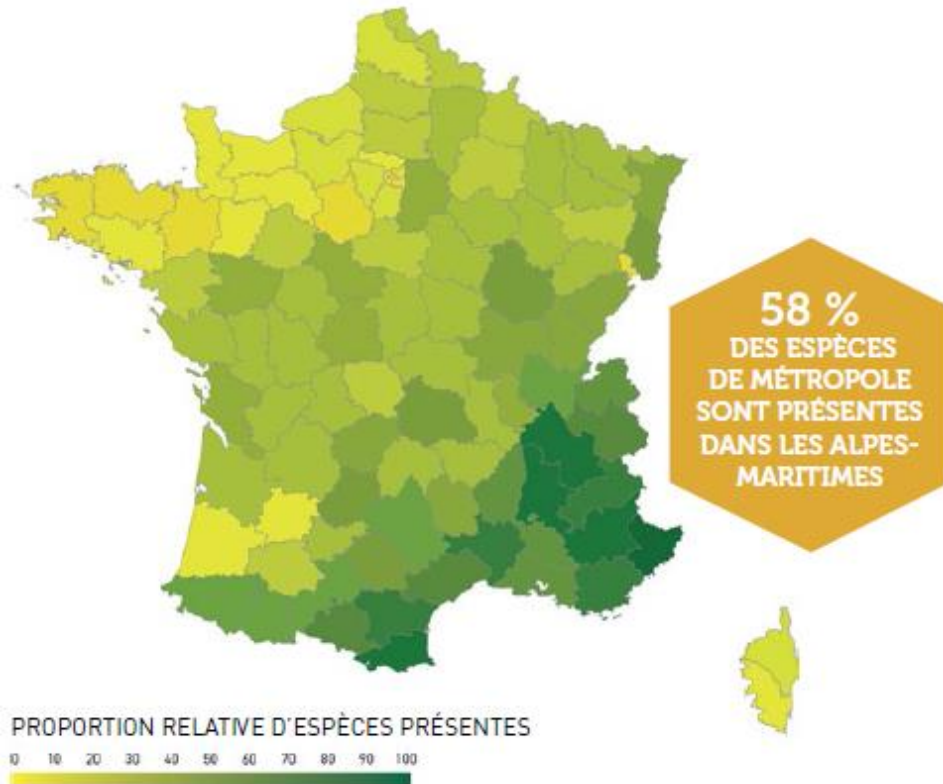


Abandon de certaines pratiques agricoles

QUELLES ESPÈCES EN FRANCE ?

CERTAINES RÉGIONS PLUS RICHES QUE D'AUTRES EN ESPÈCES

DES CONNAISSANCES VARIABLES SELON
LES ESPÈCES ET LES TERRITOIRES



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ



 île de France

PANORAMA DE LA BIODIVERSITÉ EN BRETAGNE

La Bretagne, terre agricole

30%

du linéaire côtier métropolitain

70%

des îles de métropole

70%

de milieux agricoles

+ 20% entre 1982 et 2011

augmentation démographique

2 fois plus

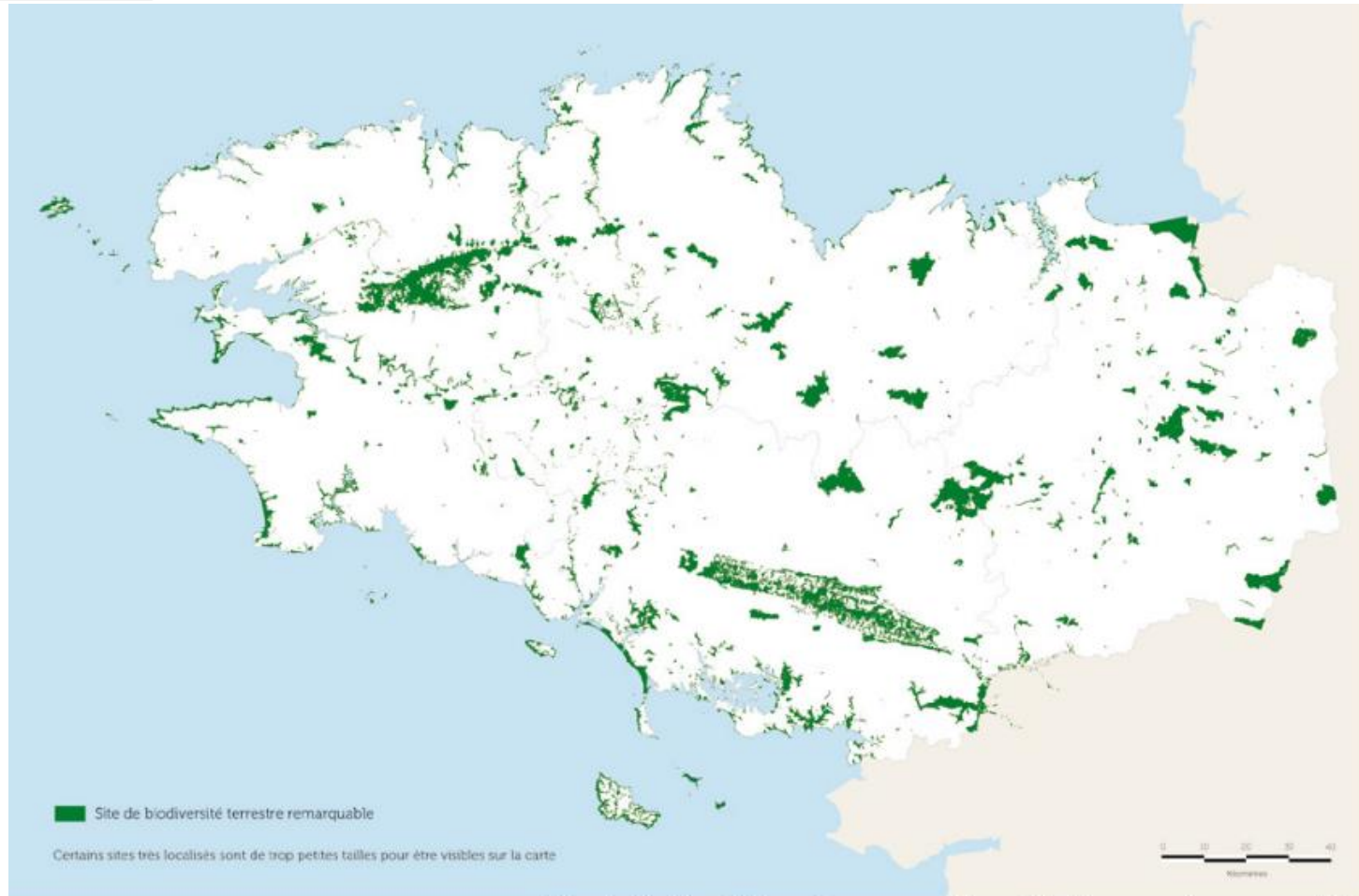
d'habitants/km² en littoral



Mosaïque d'occupation du sol en 2006

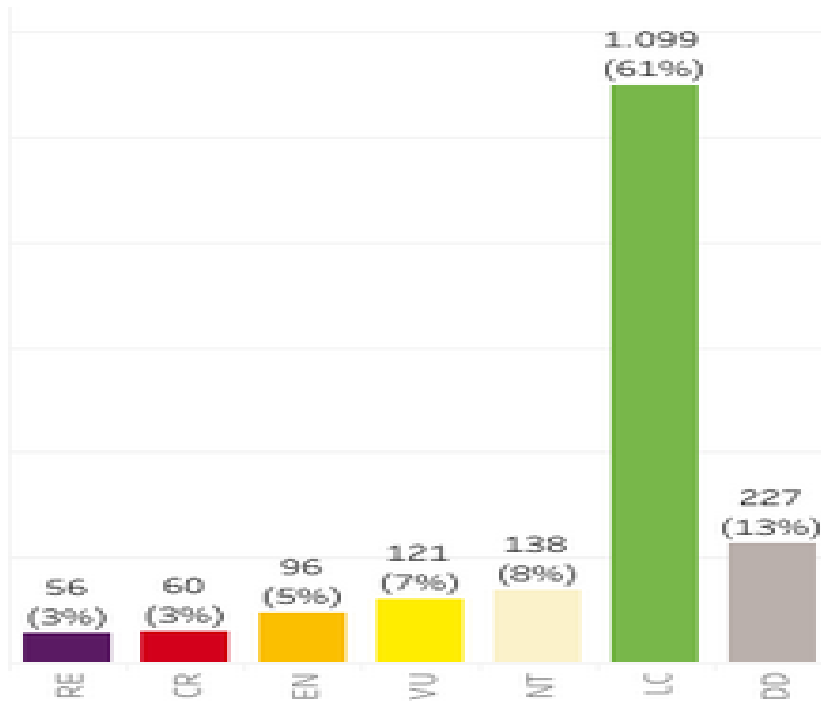
Etat et richesse de biodiversité

Sites biodiversité terrestre remarquable



Sites de biodiversité terrestre remarquable en l'état des connaissances en 2014

Les indicateurs liés aux espèces : les **listes rouges**



RE régionalement éteinte, CR en danger critique, EN en danger, VU vulnérable, NT quasi menacée, LC peu concernée, DD données insuffisantes pour statuer

619 espèces animales étudiées.
19 % sont menacées.

1810 espèces végétales évaluées.
13 % des espèces connues menacées

Les Oiseaux

NICHEURS



Puffin des anglais



Eider à duvet



Océanite tempête

Grand gravelot



Sterne de Dougall

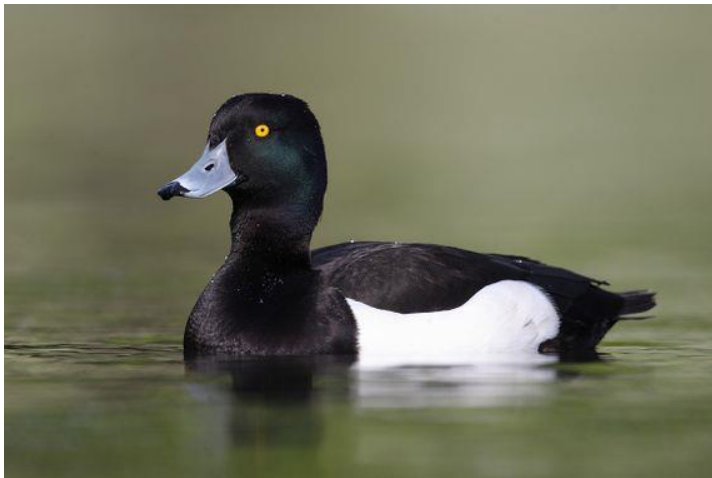
Locustelle luscinoïde



Les Oiseaux

MIGRATEURS

Fuligule milouinan



Spatule blanche



Plongeon imbrin



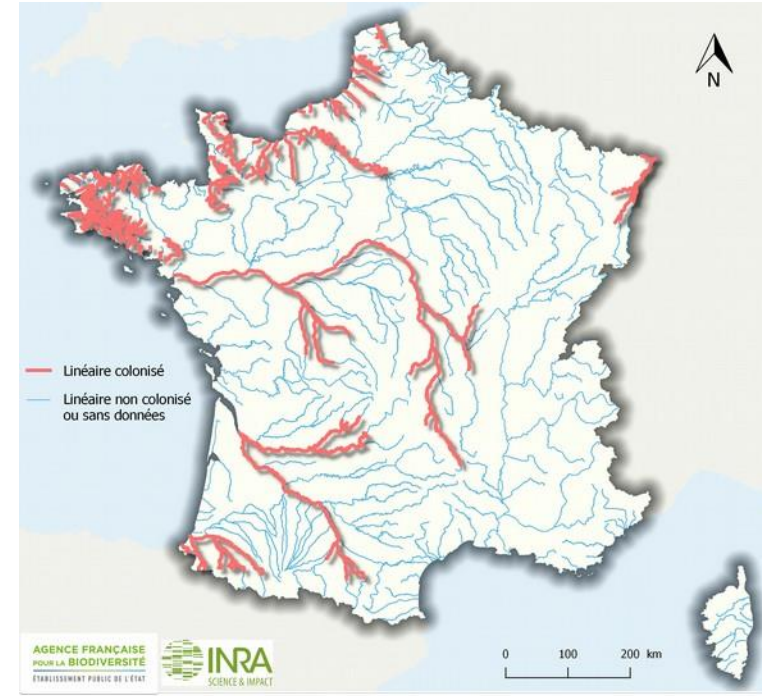
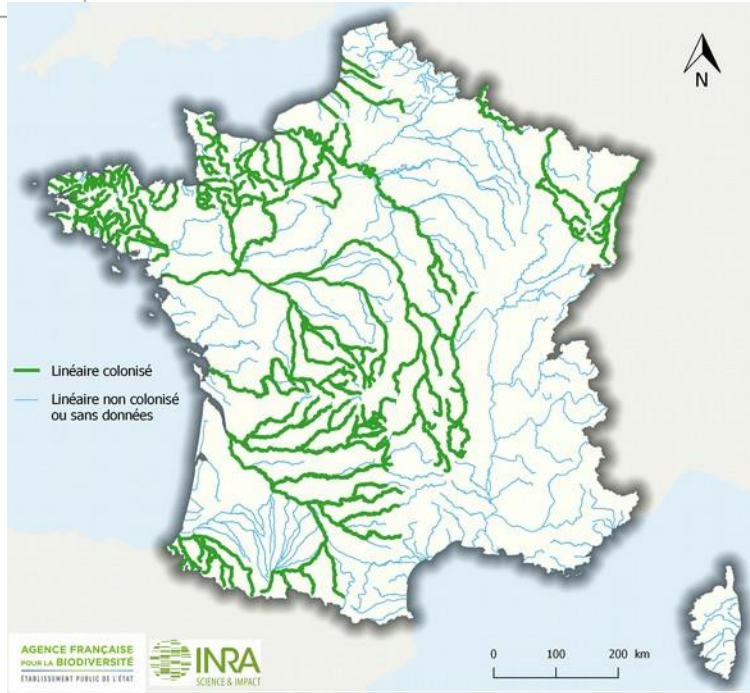
Grèbe esclavon



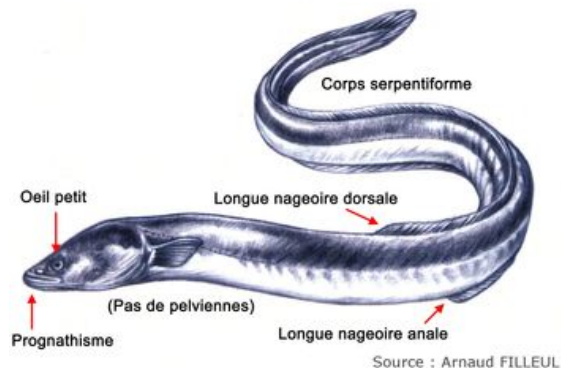
Fin du XVIII siècle

Actuellement

Evolution
de la
répartition
du Saumon
atlantique



Source : Guillerme et al., in prep. Pôle R&D AFB-Inra Rennes



La Flore / Les Habitats

IAU



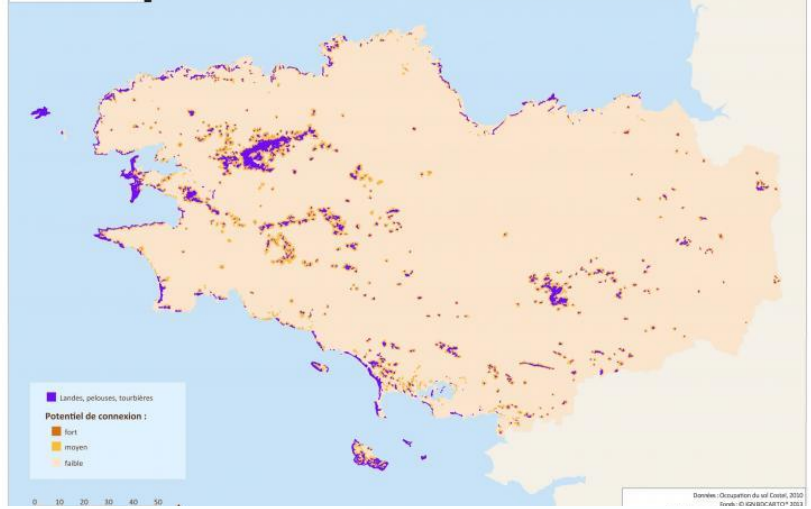
BRETAGNE
ENVIRONNEMENT
Département Environnement

SITES DE NATURE REMARQUABLE POTENTIELLEMENT HUMIDES EN L'ÉTAT DES CONNAISSANCES EN BRETAGNE



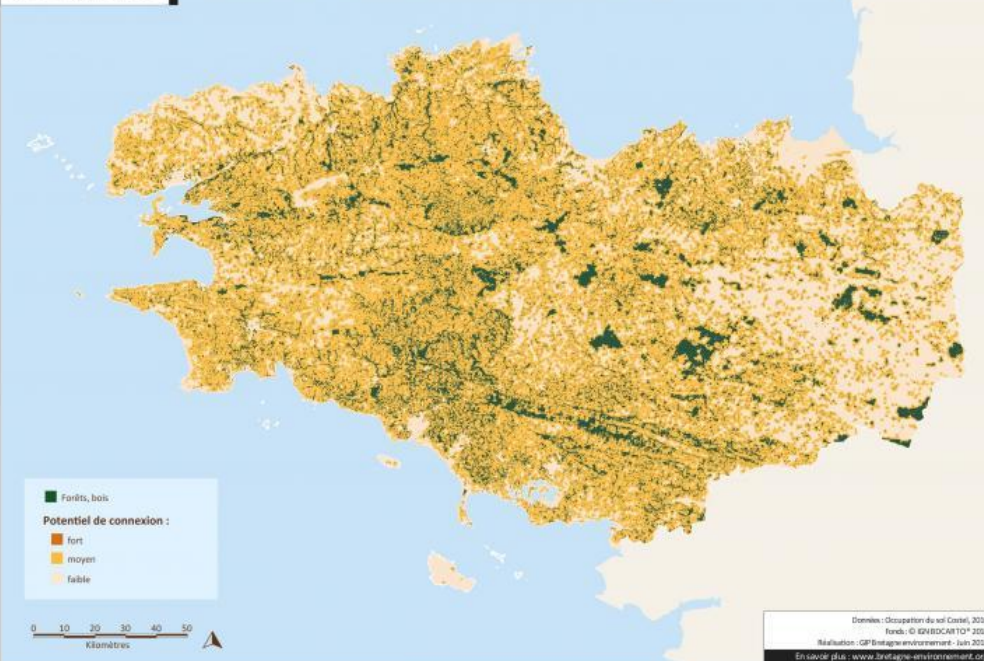
BRETAGNE
ENVIRONNEMENT
Département Environnement

LANDES, PELOUSES, TOURBIÈRES ET POTENTIEL DE CONNEXION EN BRETAGNE



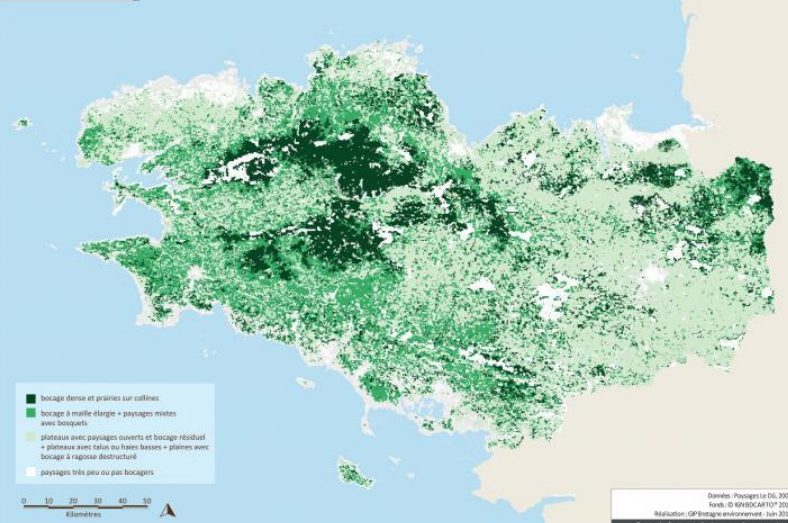
BRETAGNE
ENVIRONNEMENT
Département Environnement

FORÊTS, BOIS ET POTENTIEL DE CONNEXION EN BRETAGNE



BRETAGNE
ENVIRONNEMENT
Département Environnement

LES PAYSAGES BOCAGERS EN BRETAGNE



L'évolution du bocage en Bretagne

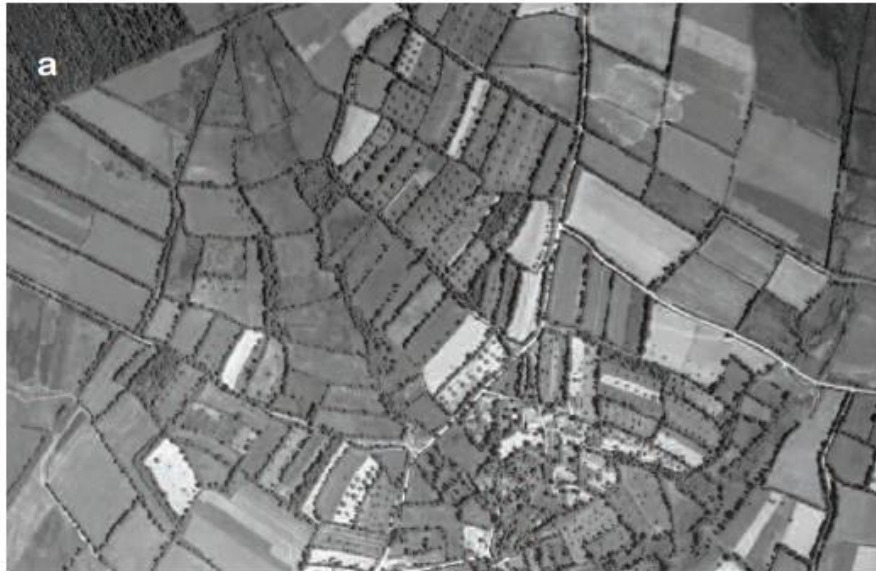
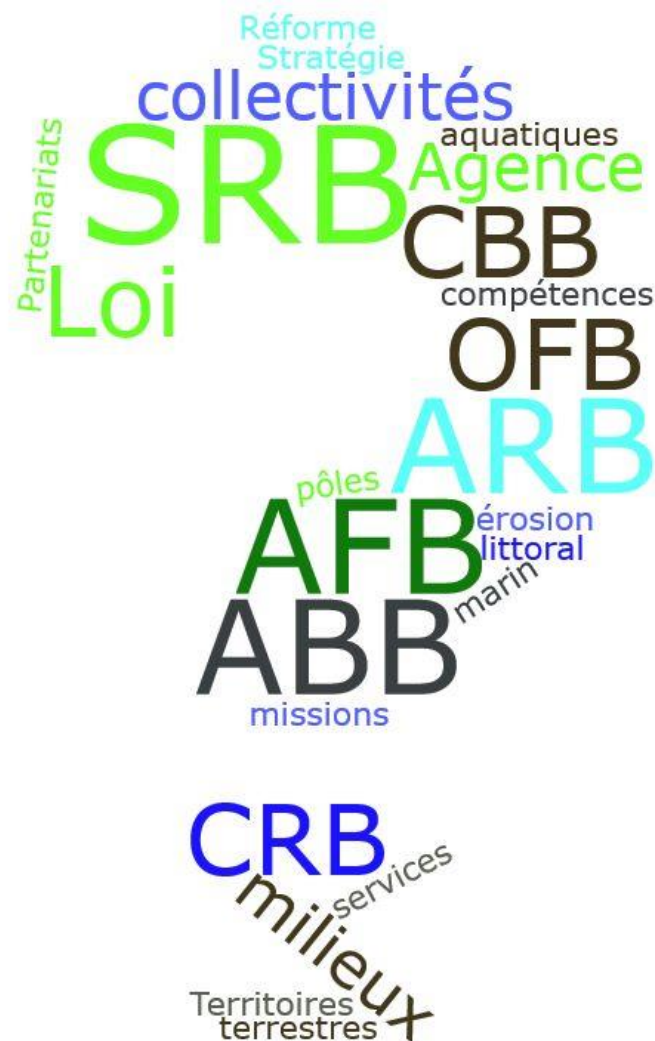


Figure 2. Évolution du maillage bocager au nord de la commune de Laurenan (Côtes-d'Armor). Les photographies aériennes de 1952 (a) et de 2011 (b) montrent une disparition progressive du linéaire de haies et une augmentation de la surface boisée.

PANORAMA DES ACTEURS

PANORAMA des ACTEURS et des COMPETENCES



La protection de l'environnement, valeur constitutionnelle

Depuis 2005, la protection de l'environnement figure parmi les dispositions du « *bloc de constitutionnalité* », soit parmi les **normes de valeur constitutionnelle**.

Le Préambule de la Constitution de 1958 prévoit que « *le peuple français proclame solennellement son attachement (...) aux droits et devoirs définis dans la Charte de l'environnement de 2004* ».

Dix articles de la Charte de l'environnement

Plusieurs articles instituent des droits ou libertés.

Article 1er

Chacun a le droit de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé.

Article 2

Toute personne a le devoir de prendre part à la préservation et à l'amélioration de l'environnement.

Article 3

Toute personne doit, dans les conditions définies par la loi, prévenir les atteintes qu'elle est susceptible de porter à l'environnement ou, à défaut, en limiter les conséquences.



La biodiversité, patrimoine de la nation

Article L110-1 du CE

I- Les espaces, ressources et milieux naturels terrestres et marins, les sites, les paysages diurnes et nocturnes, la qualité de l'air, les êtres vivants et la **biodiversité** font partie du **patrimoine commun de la nation**.

Ce patrimoine génère des **services écosystémiques** et des **valeurs d'usage**.

La notion de patrimoine commun est un fondement pour permettre la réparation des atteintes à l'environnement. Elle est ainsi corrélée au principe de responsabilité.

L. 110 du Code de l'Urbanisme

LOI 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement (art. 8) .

« *Le territoire français est le patrimoine commun de la nation. Chaque collectivité publique en est le gestionnaire et le garant dans le cadre de ses compétences. Afin d'aménager le cadre de vie, d'assurer sans discrimination aux populations résidentes et futures des conditions d'habitat, d'emploi, de services et de transports répondant à la diversité de ses besoins et de ses ressources, de gérer le sol de façon économe, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, de réduire les consommations d'énergie, d'économiser les ressources fossiles, d'assurer la protection des milieux naturels et des paysages, la préservation de la biodiversité* notamment par la conservation, la restauration et la création de continuités écologiques, ainsi que la sécurité et la salubrité publiques et de promouvoir l'équilibre entre les populations résidant dans les zones urbaines et rurales et de rationaliser la demande de déplacements, *les collectivités publiques harmonisent, dans le respect réciproque de leur autonomie, leurs prévisions et leurs décisions d'utilisation de l'espace.* Leur action en matière d'urbanisme contribue à la lutte contre le changement climatique et à l'adaptation à ce changement ».



9 grands principes inscrits dans la loi

II. - Leur **connaissance**, leur protection, leur **mise en valeur**, leur **restauration**, leur **remise en état**, leur **gestion**, la préservation de leur capacité à évoluer et la sauvegarde des services qu'ils fournissent **sont d'intérêt général** et concourent à l'objectif de développement durable qui vise à **satisfaire les besoins de développement** et la **santé** des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Elles s'inspirent, dans le cadre des lois qui en définissent la portée, des principes suivants :

- **Le principe de précaution** [...]
- Le principe d'action préventive et de correction en priorité à la source des atteintes à l'environnement [...]
- Le principe pollueur-payeur [...]
- Le principe selon lequel toute personne a le droit d'accéder aux informations relatives à l'environnement [...]
- Le principe de participation en vertu duquel toute personne est informée des projets de décisions publiques [...]
- **Le principe de solidarité écologique** [...]
- **Le principe de l'utilisation durable**, selon lequel la pratique des usages peut être un instrument qui contribue à la biodiversité ;
- Le principe de complémentarité entre l'environnement, l'agriculture, l'aquaculture et la gestion durable des forêts [...]
- **Le principe de non-régression**, selon lequel la protection de l'environnement, assurée par les dispositions législatives et réglementaires relatives à l'environnement, ne peut faire l'objet que d'une amélioration constante

Evolution des politiques publiques

- 1906 : Loi - bases de la protection de l'environnement
- 1930 : Loi sur les monuments naturels et les sites (réserves naturelles)
- 1957 : Loi relatives aux réserves naturelles
- 1960 : Loi relative à la création des parcs nationaux (PNR = 1967)
- 1976 : Loi sur la nature protection des espaces et des ressources : intérêt général.
- 1976 : Loi réforme de l'urbanisme – création des ENS
- 1979 : Directive européenne Oiseaux
- 1992 : Loi sur l'eau
- 1993 : Loi paysage
- 2000: Loi SRU, Directive cadre sur l'eau, c. européenne sur le paysage
- 2006: Loi sur l'eau
- 2009-10: Lois Grenelle I et II. Accords d'Aïchi.
- 2014 : Loi Labbé
- 2014 : Loi MAPTAM (GEMAPI)
- 2015: Loi NOTRe (SRADDET)
- 2016 : Loi Biodiversité









L'engagement national en faveur de la biodiversité

- Stratégie Nationale Biodiversité 2011-2020
- Plan INTERMINISTERIEL biodiversité : 6 axes thématiques, 90 actions



Les axes du plan

-  **Axe 1 : Reconquérir la biodiversité dans les territoires**
-  **Axe 2 : Construire une économie sans pollution et à faible impact sur la biodiversité**
-  **Axe 3 : Protéger et restaurer la nature dans toutes ses composantes**
-  **Axe 4 : Développer une feuille de route européenne et internationale ambitieuse pour la biodiversité**
-  **Axe 5 : Connaître, éduquer, former**
-  **Axe 6 : Améliorer l'efficacité des politiques de biodiversité**



Panorama des acteurs : les régions

- Rôle de chef de file en matière d'aménagement du territoire et de protection de la biodiversité
- Elaboration de la Stratégie Régionale Biodiversité
- Schéma Régional de Cohérence Ecologique adopté en 2015 (Trame verte et bleue – Infrastructure écologique entre zone cœur et des aires de connexion)
- Elaboration du SRADDET (Breizh COP)
- Comité Régional de la Biodiversité, Conférence Bretonne de la Biodiversité CBB (Co-Présidence Etat)
- Réserves Naturelles Régionales : 9
- Autorité de gestion des fonds européens (FEADER, FEDER)
- autres compétences cœur : aménagement du territoires transports, développement économique, gestion des lycées, tourisme, formation, recherche et innovation...

→ création des Agence Régionale de Biodiversité



Panorama des acteurs : les départements

- Ingénierie publique, accompagnement des collectivités en mat. aménagement du territoire, solidarité humaine et territoriale (renforcée par loi NOTRe) : CAMA, cellule d'assistance gestion du littoral, urbanisme (CAUE), PPA
- pilotage de la politique des Espaces Naturels Sensibles gestion et valorisation des espaces, approche paysagère,
- gestion des infrastructures routières départementales
- gestion du réseau des chemins de randonnées (PDIPR)
- gestion des collèges
- soutien à la création de Zones d'Activités
- autres compétences cœur : solidarités



Panorama des acteurs : les EPCI

- Elaboration PLU intercommunaux
- Petits cycle (eau potable, assainissement) et grand cycle de l'eau (GEMAPI)
- autres compétences cœur : développement économique, social et culturel, énergie, déchets, gestion des infrastructures communautaires, accueil des gens du voyage
- compétence (optionnelle en fonction de la taille de l'EPCI) : protection et mise en valeur de l'environnement , politique de la ville, politique de l'habitats



Panorama des acteurs : les communes

- Elaboration PLU
- aménagement de l'espace et développement local
- gestion des espaces communaux (espaces verts...)
- entretien de la voirie, mobilités durables
- enseignements: école pré-élémentaire et élémentaire
- autres compétences cœur : état civil, domaine culturel (développement bibliothèques, musées, écoles de musique, salle de spectacle), domaine sportif (stades...), sanitaire et social (CCAS)



Panorama des acteurs : les collectivités, syndicats, regroupements

- l'Observatoire de l'Environnement en Bretagne
- le Conservatoire National Botanique de Brest
- les Parcs Naturels Régionaux (Armorique, Golfe du Morbihan, préfiguration du PNR Rance Côte Emeraude)
- les Parcs Naturels Marins (Iroise)



Panorama des acteurs : associations

acteurs économiques

scientifiques

- Des acteurs aux compétences variées, menant déjà des actions en faveur des espèces ou des milieux.
- des besoins de mise en réseau, de partage et de mise en relation, de coordination des actions.



L'Agence française pour la biodiversité : un établissement né du regroupement de compétences de plusieurs organismes

Établissement public à caractère administratif de 1200 agents,
l'Agence regroupe :

- L'Agence des aires marines protégées
- L'Atelier technique des espaces naturels
- L'Office national de l'eau et des milieux aquatiques
- Parcs nationaux de France
- Fédération des Conservatoires Botaniques
- Et aussi 75 agents du MNHN / Service du Patrimoine Naturel



Le rôle de l'Agence française pour la biodiversité

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

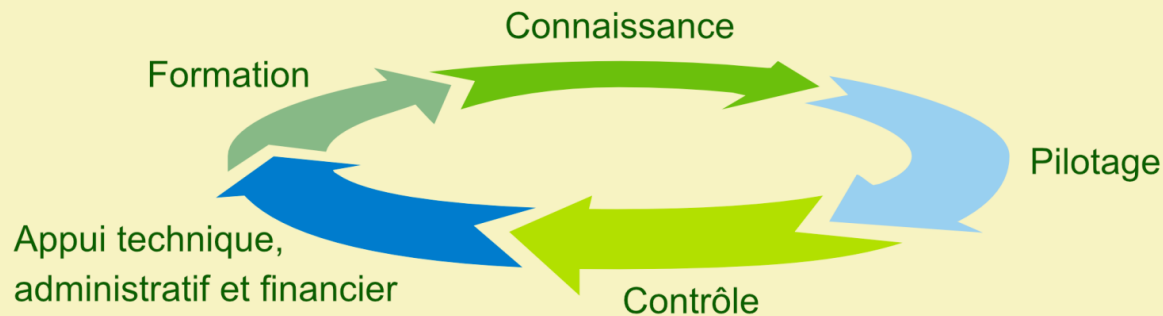
Établissement public du ministère de l'Environnement

Domaine d'intervention :

L'Agence consacre le rapprochement des enjeux des milieux marin, aquatique et terrestre.

Rôle :

Un établissement tourné vers la reconquête de la biodiversité et au service des politiques publiques de la façon suivante :



Méthode :

Une agence "cœur de réseaux" tournée vers l'ensemble de la société française :

- Acteurs socio-professionnels et socio-économiques
- Collectivités, élus
- Sociétés civiles, citoyens, grand public, etc.

Les agences régionales de biodiversité



Agence française pour la biodiversité : une organisation sur mesure en région

Les directions régionales de l'Agence française pour la biodiversité
(fonctions régaliennes)

Les missions de police, de contrôle et d'appui technique aux services de l'État
(rapprochement avec ONCFS)

Agence régionale de la biodiversité
= organisation partenariale

(EPCE, association, groupement...)

à répartir pour chaque région :

Gestion
d'espaces
protégés

Assistance
technique
aux
collectivités

Information
sensibilisation,
mobilisation

Assistance
technique
aux
entreprises

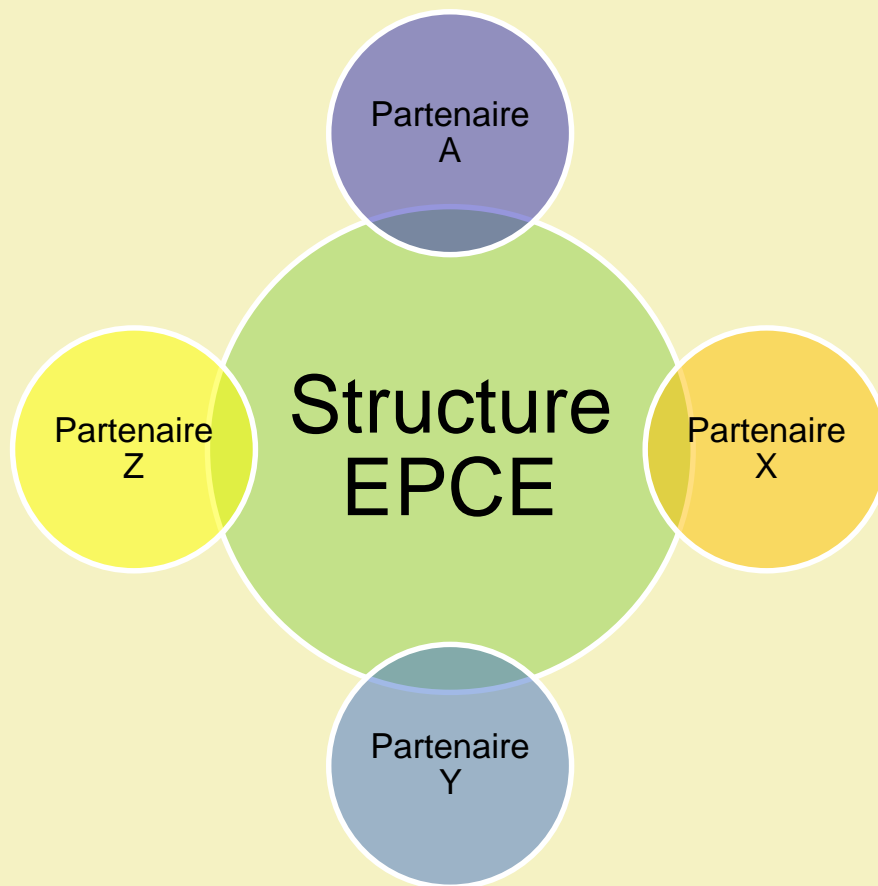
Animation
de réseaux

Connaissance

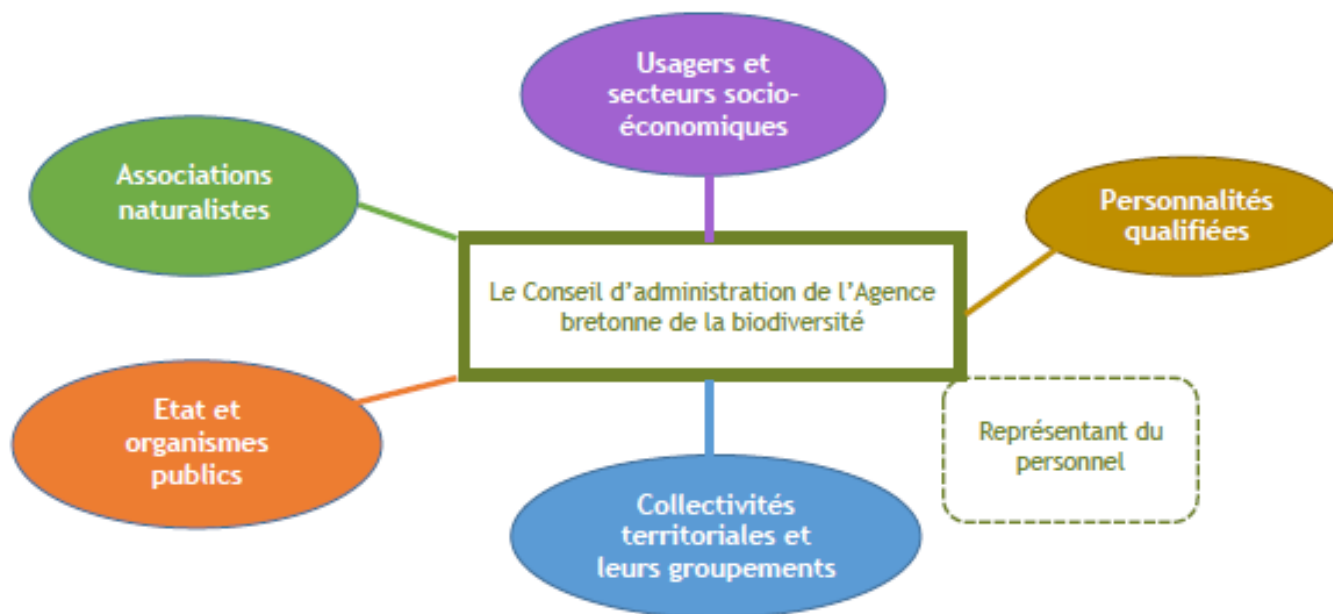
ARB - État d'engagement des partenariats régionaux biodiversité avec l'AFB en avril 2019



L'agence bretonne de la biodiversité



Composition du Conseil d'Administration



Questions, échanges



ENJEUX

- Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUIE) : 40% de l'économie mondiale environ repose sur des produits de la nature et des processus biologiques.
- Des activités économiques fortement dépendantes de la ressource : pêche, agriculture, industrie pharmaceutique ou cosmétique...
- Des activités indirectes comme le tourisme



Interaction : prévention des risques et biodiversité

- le risque global d'épuisement des ressources ou d'altération du « capital naturel local »
 - disparition d'espèces dont nous dépendons (insectes pollinisateurs, poissons etc.)
 - fertilité des sols
- le risque érosif (sols)
- le risque d'inondation
- le risque lié à l'érosion du littoral, sécurité des biens



Pêche durable en Baie de Saint-Brieuc

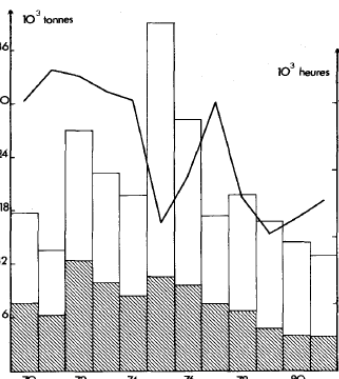


Fig. 4 - Evolution de la biomasse, de l'effort de pêche (ligne brisée) et des captures (partie hachurée) depuis la campagne de pêche 1970/1971 à 1980/1981.

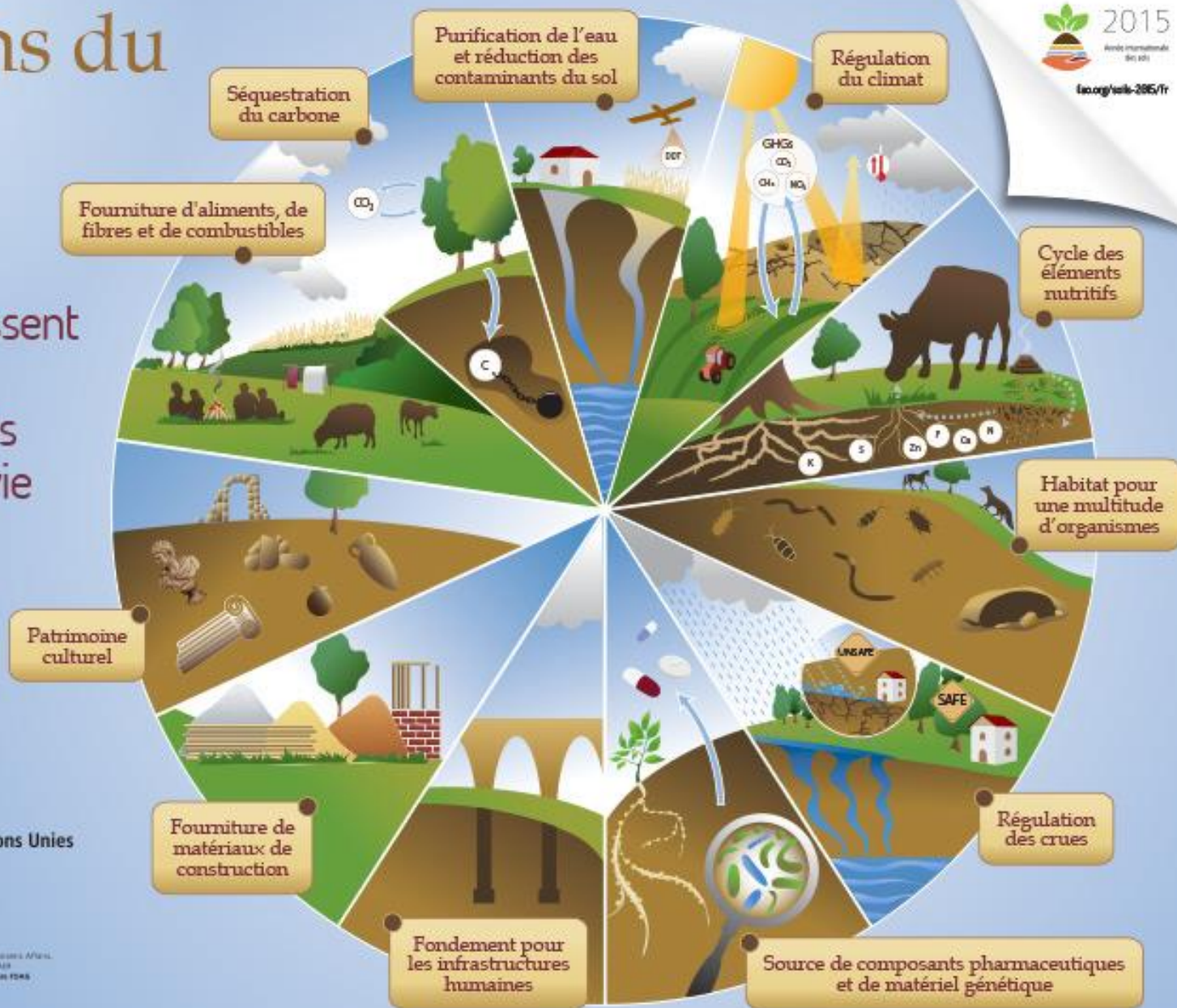
Lorsque scientifiques et acteurs économiques agissent ensemble, des résultats sont obtenus.

ARRÊT
STOCK
PRODUCTION
CRPMEM
EXPLOITATION DURABLE DU GISEMENT
1960
 Baie de Saint-Brieuc
102 mm
effort de pêche **IFREMER**
GESTION
 encadrement réglementaire
15 mai
30 ANS **Professionnels**
 engin de pêche sélectif
Abondance
Quota **Potentialité de recrutement**

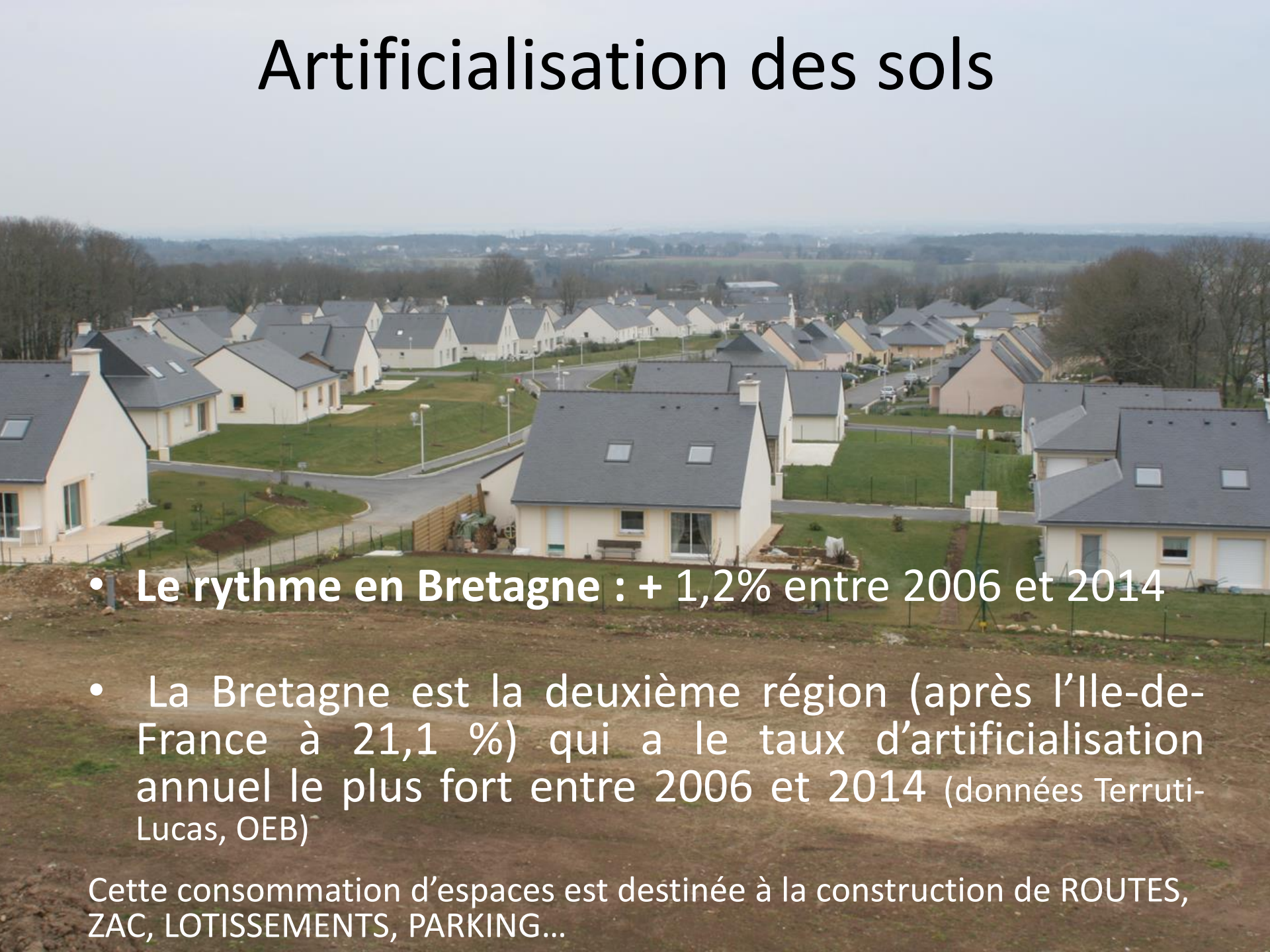


fonctions du Sol

Les sols fournissent des services écosystémiques essentiels à la vie sur terre



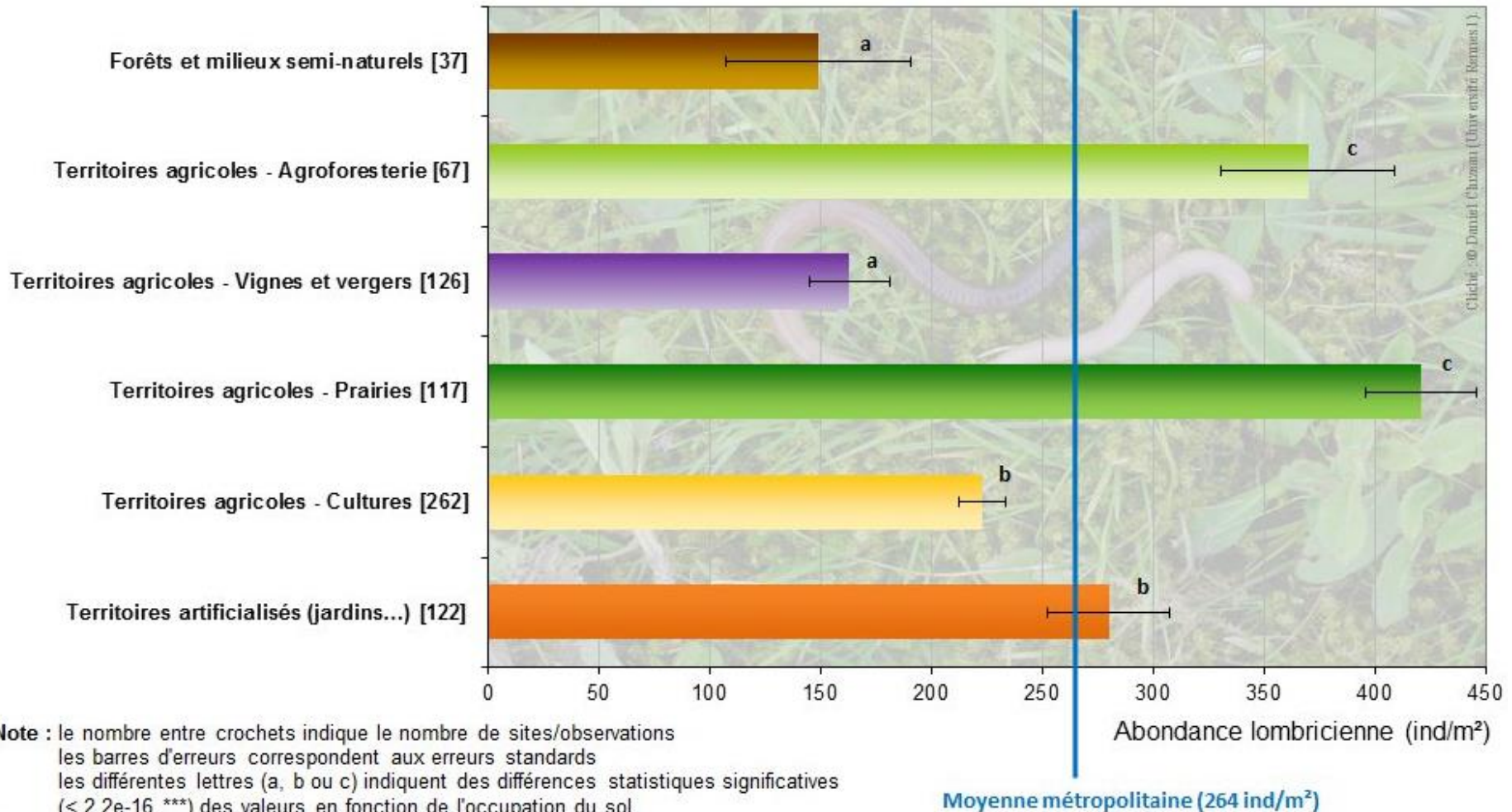
Artificialisation des sols

- 
- **Le rythme en Bretagne : + 1,2% entre 2006 et 2014**
 - La Bretagne est la deuxième région (après l'Ile-de-France à 21,1 %) qui a le taux d'artificialisation annuel le plus fort entre 2006 et 2014 (données Terruti-Lucas, OEB)

Cette consommation d'espaces est destinée à la construction de ROUTES, ZAC, LOTISSEMENTS, PARKING...

Agro-écologie

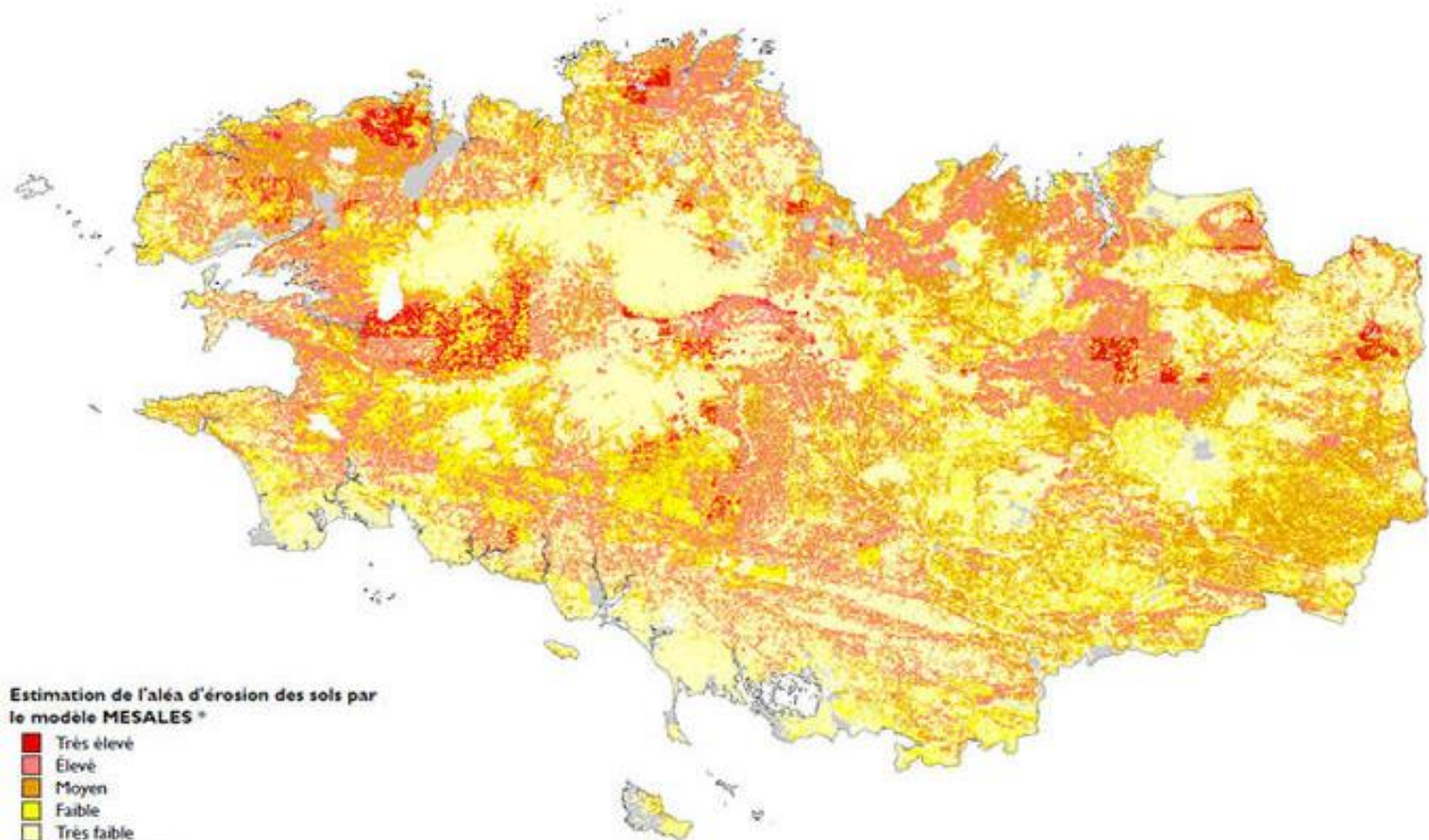
Abondance lombricienne des sols en métropole sur la période 2005-2015, en fonction du type d'occupation du sol



Note : le nombre entre crochets indique le nombre de sites/observations
les barres d'erreurs correspondent aux erreurs standards
les différentes lettres (a, b ou c) indiquent des différences statistiques significatives ($< 2.2e-16$ ***) des valeurs en fonction de l'occupation du sol

Source : © Université de Rennes1, UMR 6553 EcoBio, 2015.

L'ÉROSION DES SOLS EN BRETAGNE



* Colmar et al., 2010



Image Agros campus Orléans 2010
Fond : © IGN BD CARTE 6 2009

Sur la majorité du territoire (59 %), l'aléa érosif est estimé à un niveau très faible ou faible. Sur quelques zones concentrées (18 % de la région), il devient élevé à très élevé : sur les secteurs où les sols sont limoneux et ont tendance à former d'une croûte superficielle imperméable (phénomène de battance), et particulièrement les zones de cultures légumières. (Source OEB, 2018).

Lu dans la presse

Le Télégramme

Inondations. Quelles leçons un an après ?

Extraits :

« Ce que l'on a appris avec l'épisode du 3 juin, c'est qu'il faut désormais prendre en compte le facteur pluvial lié aux orages et surtout le ruissellement » *Le télégramme, 2 juin 2019*



« Le 3 juin dernier, l'eau ne venait pas des rivières ! C'est la pluie qui a littéralement dévalé les collines qui a inondé ... ! »

Régulation des crues et étiages : le rôle important des zones humides et des têtes de bassin versant

Cours d'eau



Zones humides

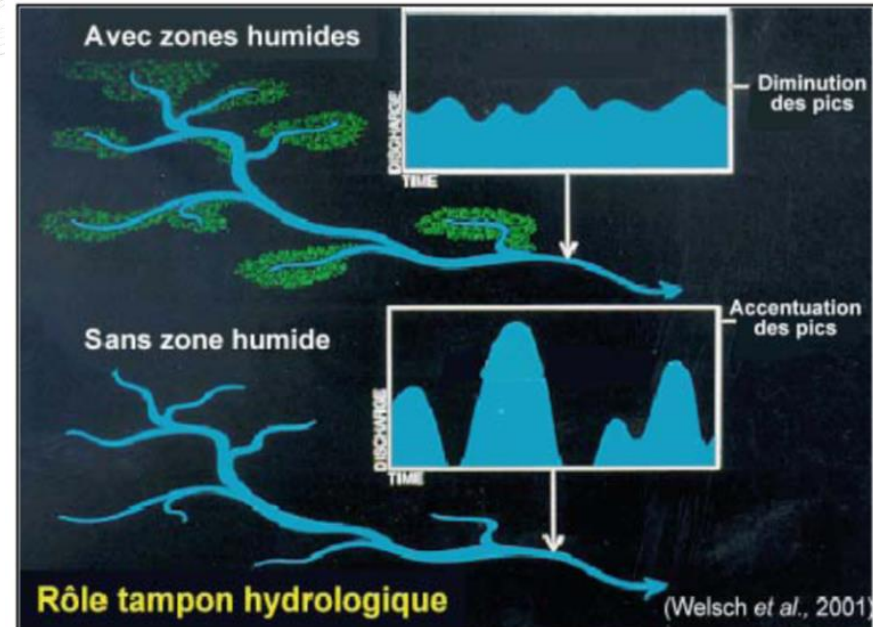
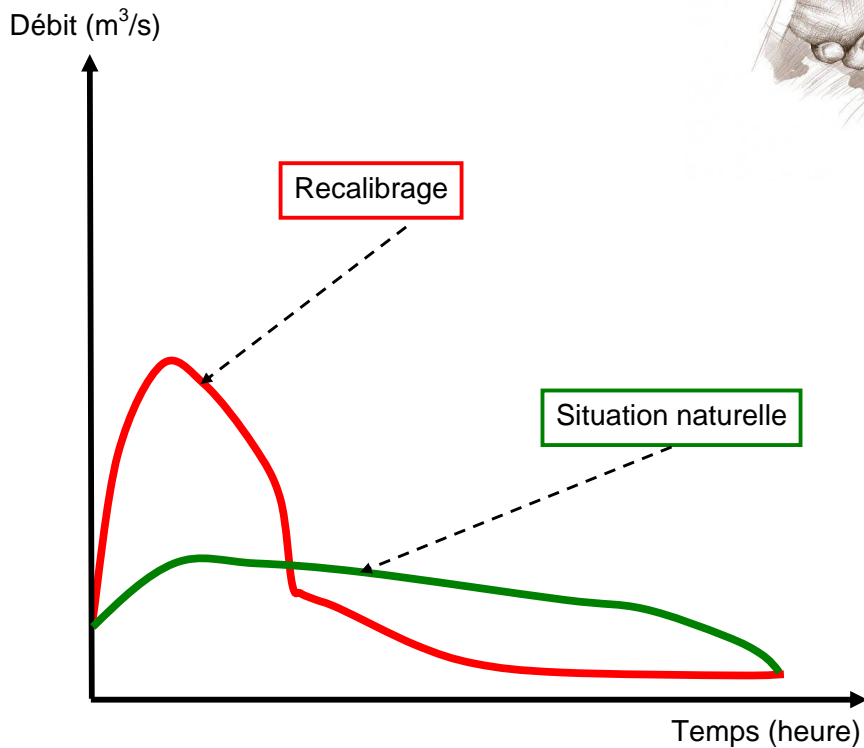


Fig. 2. Fonction hydrologiques des zones humides associées aux têtes de bassin versant. (Barnaud G., 2013)

Source : AFB, Direction interrégionale Bretagne Pays de la Loire , M. Le Bihan



Gestion de l'urbanisation en zone littorale

Activité touristique en Bretagne

Caractéristiques :

- **99,5** millions de nuitées
- **57 600** emplois touristiques
- **4,8%** de l'emploi régional
- **4,6** milliards d'euros de dépenses touristiques

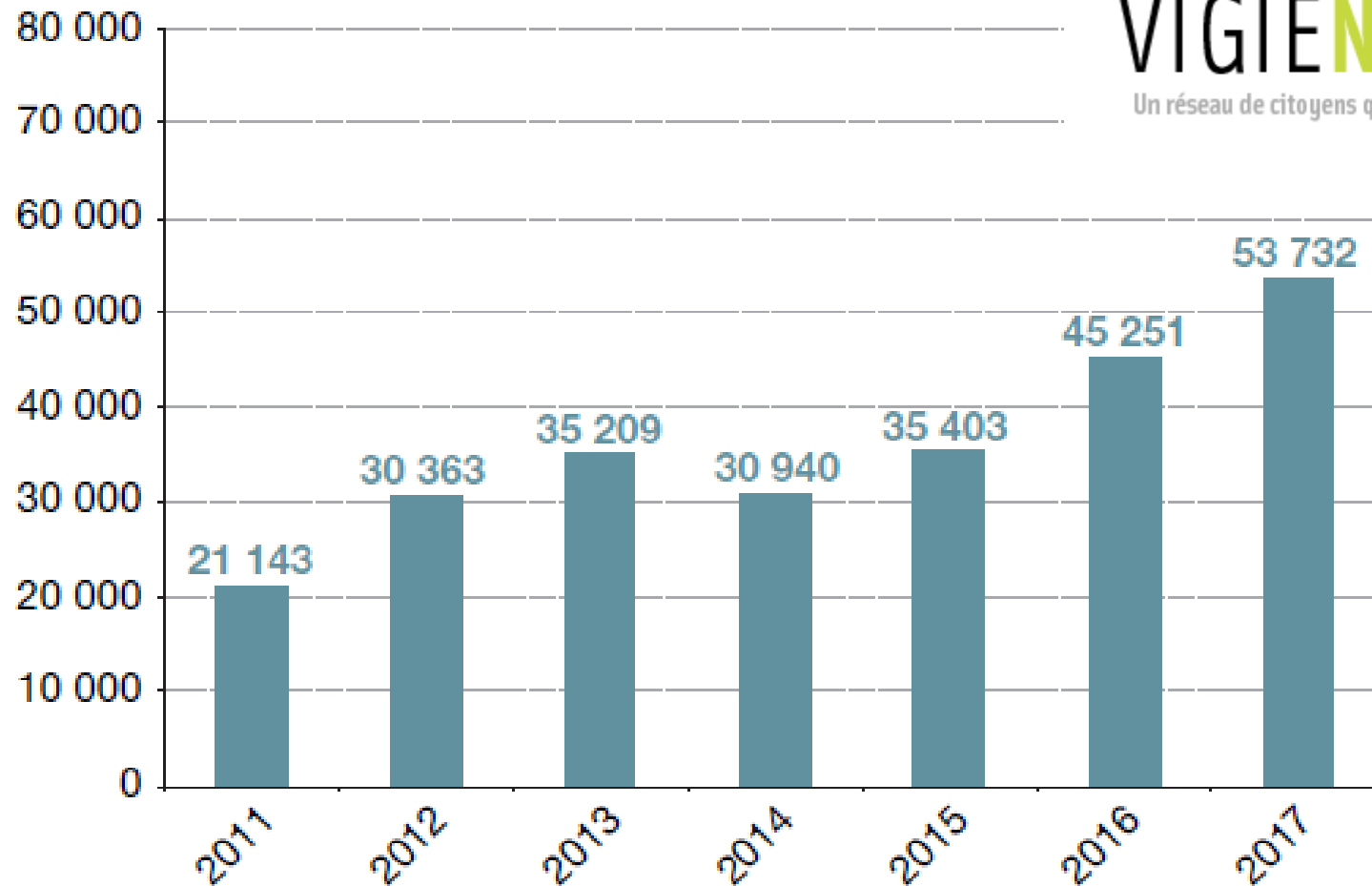
L'ÉLEMENT DETERMINANT du CHOIX de DESTINATION TOURISTIQUE est à **69 %** lié à la nature, les paysages et le littoral et à la biodiversité

L'implication des citoyens

NOMBRE ANNUEL DE PARTICIPANTS ACTIFS À UN PROGRAMME DE SCIENCES PARTICIPATIVES LIÉES À LA BIODIVERSITÉ

Nombre de participants

VIGIENATURE
Un réseau de citoyens qui fait avancer la science



ENJEUX

- Selon le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUIE) :60% des services écosystémiques sont dégradés ou souffrent d'une utilisation non durable.
- Des besoins de montée en compétences collectives sur les sujets de la connaissance, mais aussi de la gestion, de l'aménagement du territoire afin de mieux limiter les pressions, et les impacts et optimiser la coopération (faire avec la biodiversité et les milieux plutôt que faire contre).



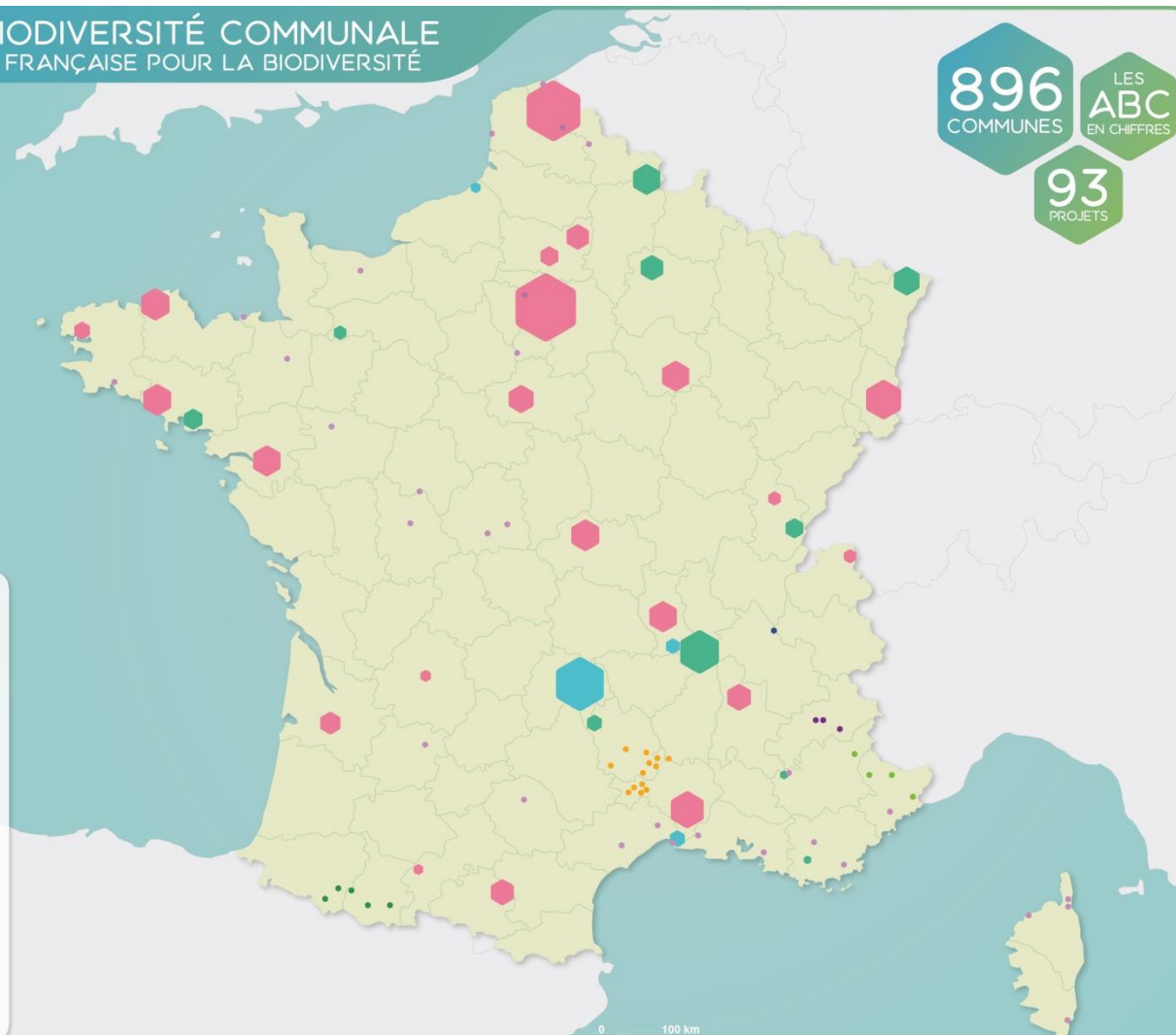
les ABC

LES ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE SOUTENUS PAR L'AGENCE FRANÇAISE POUR LA BIODIVERSITÉ

896
COMMUNES

LES
ABC
EN CHIFFRES

93
PROJETS



Nombre de communes



Lauréats de l'AMI ABC

Appel à manifestation d'intérêt Atlas de la Biodiversité Communale

- 20 Établissement public de coopération intercommunale (EPCI)
- 5 Syndicat mixte
- 11 Parc naturel régional (PNR)
- 30 Commune

En partenariat avec les Parcs nationaux Hors AMI

- 1 Parc Amazonien de Guyane
- 13 PN des Cévennes
- 3 PN des Ecrins
- 4 PN du Mercantour
- 5 PN des Pyrénées
- 1 PN de la Vanoise

Source : Agence française pour la biodiversité
Fonds cartographiques : AFB, IGN
Réalisation : Olivier Debut
© AFB, 2018

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

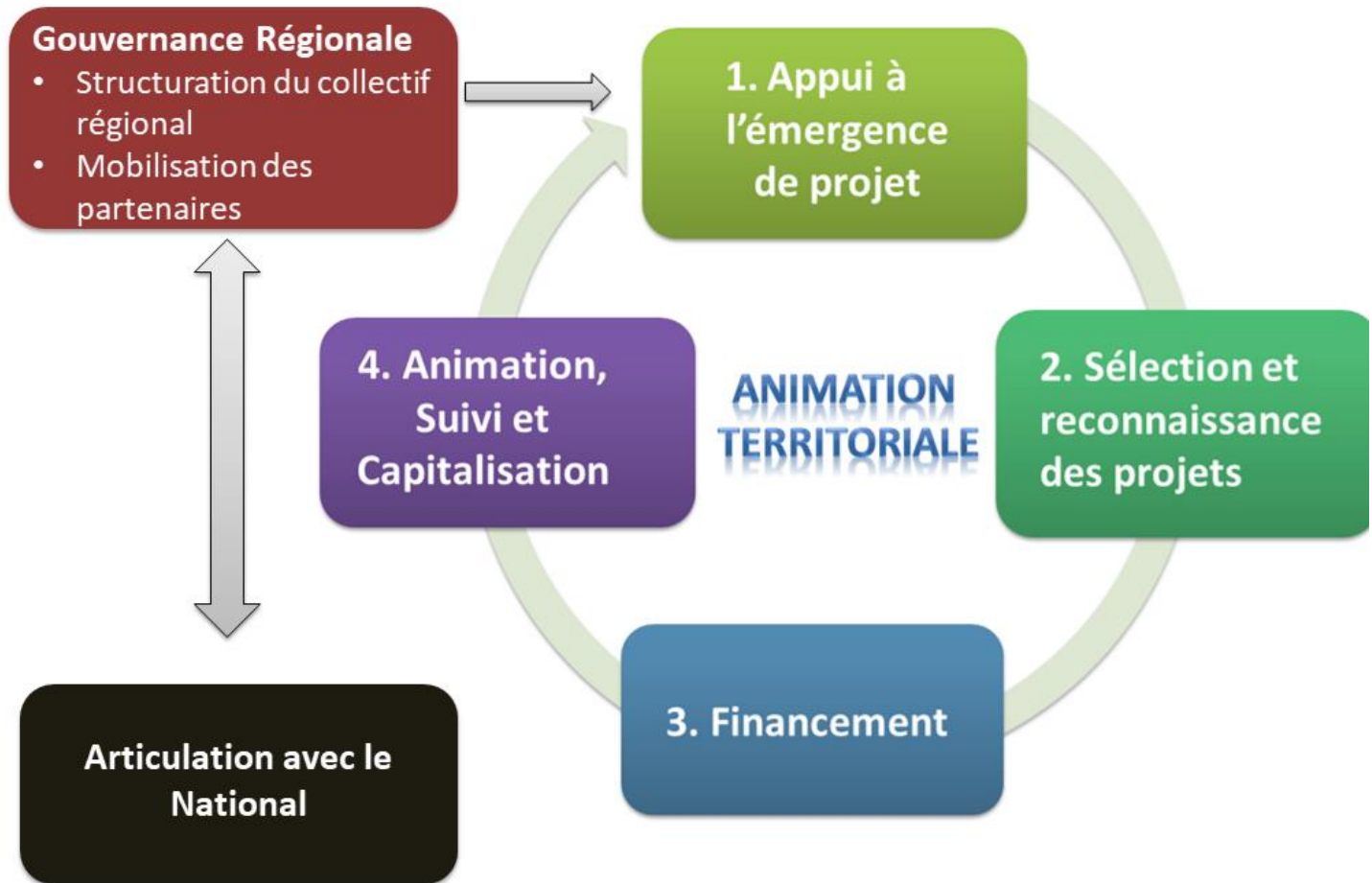


**AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ**
ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT



Comment ?

⇒ L'initiative repose sur 4 volets complémentaires



Nouveau film

La nature, une solution au changement climatique en Île-de-France



Film pédagogique



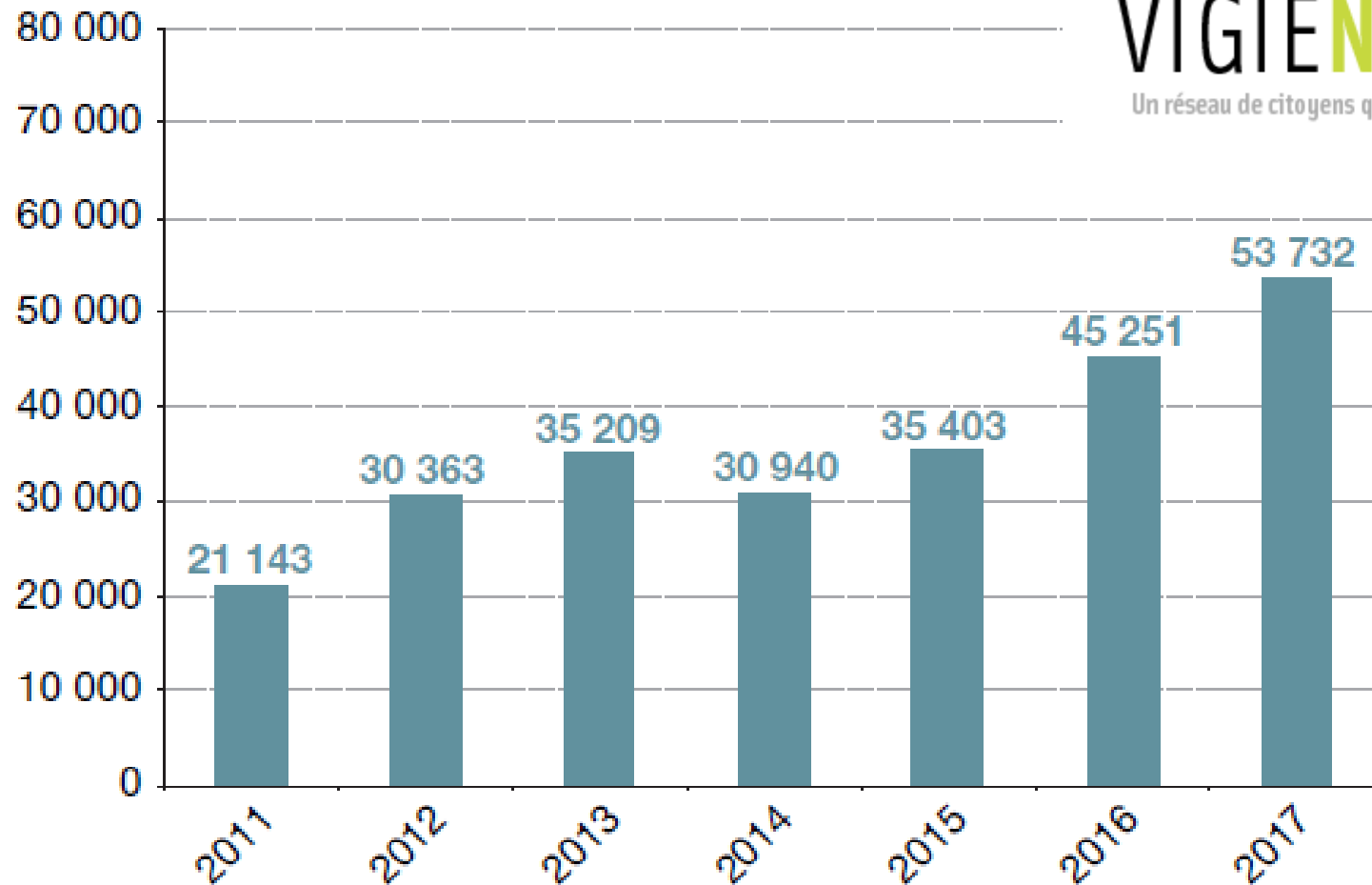
[clip-video-la-nature-une-solution-au-changement-climatique-2015](#)

L'implication des citoyens

NOMBRE ANNUEL DE PARTICIPANTS ACTIFS À UN PROGRAMME DE SCIENCES PARTICIPATIVES LIÉES À LA BIODIVERSITÉ

Nombre de participants

VIGIENATURE
Un réseau de citoyens qui fait avancer la science



RECUEIL D'EXPERIENCES ISSUES DU CONCOURS CAPITALE FRANCAISE DE LA BIODIVERSITE



Capitale française de la Biodiversité : un dispositif pédagogique et d'animation territoriale



**TERRITOIRES
ENGAGÉS
POUR LA
NATURE**

Un dispositif du plan



Aménagement du territoire



Orientation d'Aménagement et de Programmation pour la trame verte et bleue

PLUi de Brest Métropole Océane



Atlas de la biodiversité communale



Plérin

A photograph of a rural landscape. In the foreground, a large, leafless tree with a thick trunk and spreading branches frames the top and left sides of the image. Below the tree, a narrow stream flows through a lush green field. The water in the stream is dark and reflects the sky. In the background, there is a line of trees and a hillside under a cloudy sky. The overall scene is peaceful and natural.

Milieux aquatique et rural

Aménagement d'une frayère à Brochets



Voirie, infrastructures de transport et gestion écologique (TVB)



Milieu urbain





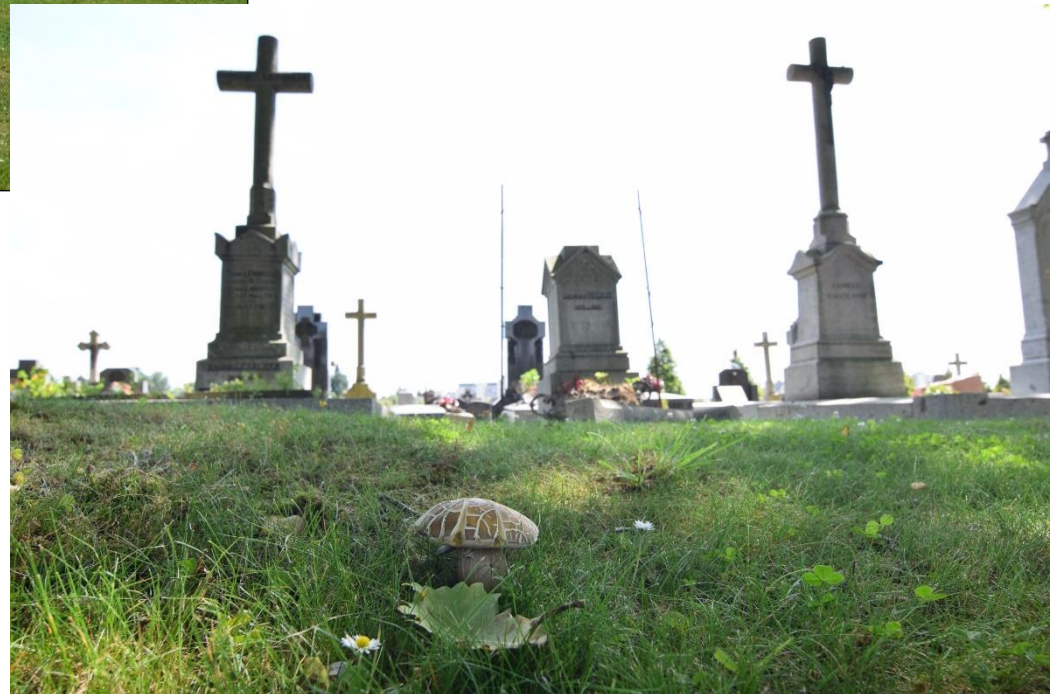
Faire avec l'existant, [La Courrouze](#), Rennes © Gilles Lecuir

Respect des sols en place, [La Courrouze, Rennes](#) © Gilles Lecuir

Zéro phyto sur espaces à contraintes



Terrain de sport sans pesticides à [Saint-Brieuc](#)



Rennes, Cimetière de l'Est © Gilles Lecuir

CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Préservation de la loutre

Création d'une réserve pour chauves-souris

Installation de nombreux nichoirs

Réalisation des panneaux explicatifs sur la gestion différenciée des espaces verts



OPÉRATION « EMBELLISSONS NOS MURS »



L'opération permet :

- d'apporter plus de nature en ville ;
- de réduire l'usage des pesticides ;
- de limiter l'imperméabilisation des sols ;
- d'améliorer la qualité de l'air ;
- d'augmenter le taux d'humidité dans l'air et de rafraîchir la ville ;
- de protéger les murs des tags et des pluies battantes, d'améliorer l'isolation des habitations et d'assécher les pieds de murs.



Accompagner le développement de l'herbe en ville et notamment sur le domaine de la voirie.

Littoral



Plérin-Cordon-de-galets-des-Rosaires_Louise-Seguin



AGENCE RÉGIONALE
DE LA BIODIVERSITÉ

IAU

île de France

AGENCE FRANÇAISE
POUR LA BIODIVERSITÉ

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

Formation « Biodiversité et Territoires »

Lundi 8 Juillet 2019